



COMMUNIQUES

DU CHILI EN LUTTE

PERIODIQUE MENSUEL
No 2 FEVRIER 1976.

REDACTION : BOITE POSTAL No 88.

4000 LIEGE 1 - BELGIQUE
F.B. - 20.

LEURS VIES SONT EN DANGER. LA SOLIDARITE INTERNATIONALE PEUT LES SAUVER.



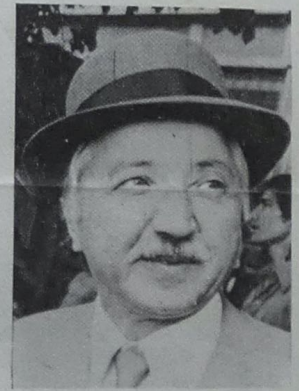
Pedro F. RAMIREZ
Ancien Ministre, Gauche Chrétienne.



Anibal PALMA
Ancien Ministre, Parti Radical.



Erick SCHNAKE
Sénateur, Parti Socialiste Chilien.



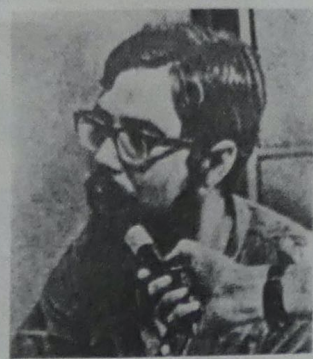
Luis CORVALAN
Sénateur, Secrétaire Général du Parti Communiste Chilien.

Ces quatre dirigeants ainsi que Fernando FLORES, MAPU Ancien Ministre, Alfredo JOIGNANT, P.S., Ancien responsable Provincial de Santiago, José CADEMARTORI, P.C., Ancien Ministre, Daniel VERGARA, P.C., Ex-Sous-Secrétaire d'Etat, et Jorge MONTES, Sénateur, P.C., Sergio VUSKOVIC, P.C., Ancien Maire de Valparaiso, Seront traduits en Conseil de Guerre, à Valparaiso, le 23 mars prochain, Chef d'accusation : Avoir accompli dans le cadre de la loi leurs devoirs dans le gouvernement constitutionnel du Président ALLENDE.

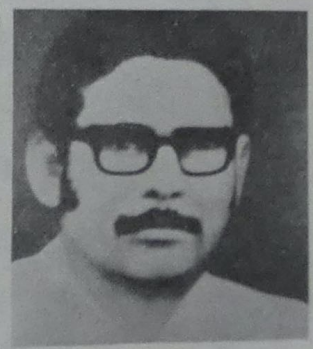
CES PATRIOTES SONT PORTES DISPARUS, PARMIS DES MILLIERS D'AUTRES.



Bautista VAN SCHOUWEN,
Dirigeant national du M.I.R.



Carlos LORCA,
Dirigeant national du P.S.



Exequiel PONCE,
Principal dirigeant clandestin du P.S., responsable de la C.U.T.

A. NOUVELLES DE LA RESISTANCE

LE PEUPLE CHILIEN RESISTE AU FASCISME

Le 11 septembre 1973 Salvador Allende meurt en combattant à la Moneda (palais présidentiel au centre de la ville de Santiago, NDLR).
«A ses côtés résistent, par les armes, nombre d'ouvriers, de paysans et quelques soldats, tout au long du Chili. Cette résistance armée allié être, hélas! rapidement écrasée par l'énorme supériorité matérielle des putschistes.
«Mais la disparition de la résistance armée ne signifie pas, comme l'on pourrait croire, l'inexistence d'une résistance populaire au Chili. Elle ne fait que changer de forme et de méthodes pour faire face au plus grand appareil répressif qu'ait connu un peuple d'Amérique Latine.
«L'organisation et le niveau de conscience de la classe ouvrière et du peuple en général sont des acquis d'une longue histoire de luttes héroïques qui commencent déjà à la fin du siècle dernier, plusieurs années avant le triomphe de la première révolution prolétarienne mondiale et qui progressèrent considérablement pendant les trois ans de gouvernement populaire. Ces acquis ont amené non l'implantation d'une dictature ordinaire mais la création d'un régime fasciste qui devait chercher à anéantir la classe ouvrière et ses organisations.

LA JUNTE AVoue QU'IL EXISTE UNE RESISTANCE

«Malgré le puissant appareil répressif mis en place par la dictature fasciste, elle n'a pu exterminer les partis politiques de la gauche ni la direction syndicale clandestine.
«Le 17 avril 1974 Pinochet déclara, essayant de justifier le maintien de l'état de guerre: «Il y a quelques uns qui voudraient que nous libéralisons, par lassitude, mais si les extrémistes n'ont pas bougé c'est justement parce que ces mesures l'ont empêché. Si nous ouvrons les mains ils vont agir de suite».
«Cette dernière phrase est significative: la junte ne peut affaiblir sa répression parce qu'elle est consciente que la résistance latente débordera et n'importe quelle brèche éventuelle.

UNE PREMIERE ETAPE DE LA RESISTANCE: LA REORGANISATION

«C'est une tâche obscure, hors du Chili et même certains à l'intérieur du pays ne voient que des militaires se vantant de leur victoire mais l'organisation est pour la résistance la tâche fondamentale.
«[...] Ce travail patient, s'avère payant au fil des mois. Avec une rapidité surprenante, en considérant l'ampleur de leur destruction dans les premiers mois de 1974, tous les partis ont recréé leurs structures de direction; en outre, et c'est le plus important, ils sont parvenus à rétablir les liens avec leurs bases et un vaste réseau de liaisons remet en marche cette gauche que la dictature croyait avoir détruite à tout jamais».
(Fascicule édité par le «Bulletin d'Informations», La Havane, pour le 2e anniversaire du coup d'Etat, sur-base de nouvelles parvenues du Chili)

DISTRIBUTION DE TRACTS

«La distribution clandestine de tracts contre la junte militaire s'est multipliée pendant les premiers jours de septembre 1975 en différentes villes du Chili. Celles-ci ont été couvertes de tracts dans lesquels on y dénonce les crimes fascistes et on lance un appel à intensifier l'organisation de la lutte populaire. Les tracts sont signés Parti Communiste du Chili et rendent hommage à Salvador Allende.
A Coquimbo (port à 400 kms au nord de Santiago) à l'occasion de l'anniversaire du mouvement de la Gauche Révolutionnaire, les groupes de propagande clandestine du MIR ont distribué des tracts où on cite les noms des personnes assassinées par la dictature dans la province. On y dénonce également les officiers responsables de ces crimes et leurs complices civils».
(Bulletin «Résistance», Algérie, N° 38, du 6 au 12 octobre 1975).
«Le jet de tracts du haut des grands buildings du centre de Santiago est une opération risquée. Au début, l'appareil répressif n'arrivait à encercler le bâtiment que 20 minutes après l'opération de propagande. Mais, après plusieurs opérations similaires, l'encerclement ne prenait que trois minutes et la lutte devenait presque impossible pour ceux qui jetaient les tracts».
Une dépêche de l'A.F.P. informe à ce sujet que:
«Un officier de police a été tué par des balles à Santiago, le 15 janvier. Selon les autorités, cet attentat a été commis par un groupe d'extrémistes qui lançaient des tracts du haut d'un immeuble dans le centre de la ville. Plusieurs arrestations ont été opérées».
(«Le Monde», Paris, 17 janvier 1976)

LA PRESSE CLANDESTINE

«La Résistance est parvenue à mettre en circulation plusieurs périodiques clandestins:
— «Unidad Antifascista», organe officiel du Parti Communiste du Chili dans la clandestinité, paraît deux fois par mois.
— «Liberacion», organe des Jeunesses Communistes du Chili, est mensuel.
— «El Rebelde», organe officiel du MIR, paraît deux fois par mois.
— «Resistencia Democratica» est le périodique du MAPU-OC (Mouvement d'Action Populaire Unifié - Ouvrier et Paysan).
— «Pueblo Cristiano» dépend de la Gauche Chrétienne.
— «La Chispa» («L'Éclaircie») est édité par le Parti Socialiste du Chili.
— «Frente Antifascista» est une publication récente, attribuée à l'Unité Populaire.
— «Venceremos» est l'organe du MAPU (Mouvement d'Action Populaire Unifié).
Si on additionne le tirage de tous les périodiques clandestins de la Résistance, on obtient un chiffre supérieur au tirage du magazine officieux «Que Pasa» qui est tiré à 12 000 exemplaires, et sensiblement égal à celui du magazine «Ercilla», influencé par la démocratie chrétienne, qui atteint les 20 000 exem-

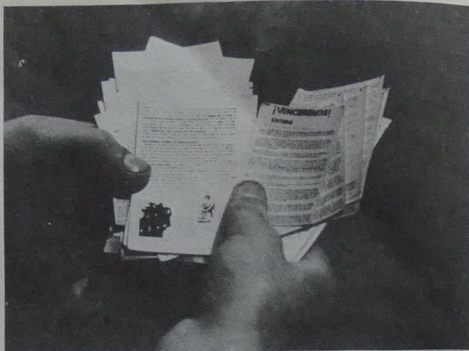


Photo d'exemplaires d'un des journaux clandestins de la résistance intérieur chilienne

plaires, mais ceci soit dit en passant, la circulation du matériel clandestin est beaucoup plus efficace que celle de la presse autorisée».
(Fascicule du Bulletin d'Informations de La Havane, septembre 1975)

SUR LE PLAN SYNDICAL

La solidarité entre les travailleurs reste une des armes les plus efficaces se trouvant en leurs mains dans la situation actuelle.
«Grâce à la solidarité de leurs camarades et de tous les travailleurs du pays, les dirigeants syndicaux de la mine de cuivre d'El Salvador ont été réintégrés dans leurs activités syndicales et leurs lieux de travail. La junte les avait mis en prison en juillet 1975 et puis relégué à Caldera (port situé au nord du Chili), les accusant d'avoir participé à une réunion clandestine. Les mineurs d'El Salvador effectuèrent un arrêt de travail de 4 heures en septembre 1975. En outre, ils organisèrent huit arrêts de travail d'une demi-heure chacun, en différentes sections de la mine».
(Nouvelles de «Unidad Antifascista», Chili, reproduites par le Bulletin d'Information du P.C. chilien à l'extérieur, 5 novembre 1975)

DANS LES LYCEES

«Unidad Antifascista» N° 40 informe que:
«Les lycées effectuent une campagne active de dénonciation des maux qu'utilise la junte dans les lycées.
Les étudiants ont fait leurs propres «flambeaux de la liberté» avec les tracts qu'on leur donna pour le «show» du 11 septembre 1975 (allusion au «flambeau de la liberté» allumé par les 4 membres de la junte en face du palais présidentiel de La Moneda, où Allende fut assassiné le 11 septembre 1973, NDLR)».

«UN CLIMAT ETRANGE»

Un lecteur écrit au journal «El Mercurio» de Santiago (dont le titre est le même que celui de cet echo): «Depuis quelque 15 jours on observe à Santiago une ambiance différente du calme régnant depuis le 11 septembre 1973. On commence à voir dans les coins de grande affluence publique, les mêmes panneaux et pancartes où, jadis, s'inscrivaient les noms des démagogues [...] Par divers moyens de propagande on invitait à participer à une procession pour demander des grâces célestes pour le pays et, chose curieuse, on n'avait jamais vu apparaître tant de chrétiens et de dévots de la Sainte Vierge Marie. C'est-à-dire que, comme toujours, les marxistes ne laissent échapper aucune opportunité». Lettre signée «S. Gonzalez M.»
(«El Mercurio», Santiago, le 10 décembre 1975)

«L'ENNEMI INTERNE» DE LA DICTATURE

Force est à la presse de la junte d'avertir que:
«Le président Pinochet a appelé à la vigilance car il existe une «espèce d'ennemi interne» très difficile à combattre et qui parfois, ne s'identifie même pas clairement comme un adversaire du régime [...] et qui, c'est le comble, a appris à s'hardir et à lutter pour ses propres droits, en opposition au régime».
(«El Mercurio», Santiago, 14 décembre 1975)
Après le voyage de Pinochet en Espagne, «El Mercurio» informait: «Le chef d'Etat dit qu'après deux ans, les marxistes se sont réorganisés et qu'ils agissent».
(«El Mercurio», Santiago, 26 novembre 1975)

PINOCHET A ANTOFAGASTA

Face aux étudiants de l'Université du Nord à Antofagasta, le général Pinochet a déclaré: «Je sais très bien qu'il y a des étudiants et des professeurs qui insistent encore sur des attitudes qui ne sont pas celles qui conviennent les propagent activement des idées étrangères qui ne correspondent pas à la conception actuelle de notre pays. Mais ceux-là, je les prévient: «Messieurs, si je décèle une quelconque action destinée à détruire ou à porter atteinte à la jeunesse, je ne tarderai pas à vous chasser hors du pays».
(«El Mercurio», 18 novembre 1975)

B. INFORMATIONS DE L'INTERIEUR

B 1 REPRESSION

B 1 a REPRESSION

La DINA, GESTAPO chilienne

«L'importance croissante prise par la police secrète, la DINA (Direction Nationale du Renseignement) est un sujet de soucis même parmi les militaires».
Créée peu après le 11 septembre 1973 la DINA s'est superposée aux services traditionnels des trois armes. «Il a fallu improviser», nous dit un officier supérieur. La tâche pour nous était nouvelle. Nous avons commencé sans archives, sans professionnels de la lutte antisubversive. S'il y a eu des bavures, elles sont dues à quelques centaines d'agents recrutés à la hâte qui n'avaient pas la qualification nécessaire. Mais nous avons maintenu des cours d'entraînement. Beaucoup vont se former à l'étranger [...] De l'improvisation, la DINA en est venue rapidement à l'excès de pouvoir».
(Journal «Le Monde», Paris, 6 février 1976)

Les oubliées de l'Année de la Femme: les prisonnières politiques chiliennes

— REPRESSION DES FEMMES

Les femmes chiliennes remplissent avec les hommes, les vieillards et les enfants, les camps de concentration, maisons de torture et prisons de la dictature.
Cette année les aura trouvées après celle «de la femme» dans la même situation, comme nous l'indiquions dans notre bulletin précédent, la répression ne cesse de s'approfondir et de s'étendre dans un Chili en crise politique et économique et confronté à une Résistance qui progresse.
La femme est réprimée, torturée parce qu'elle est militante, parce qu'elle résiste. Les forces répressives n'ont pas hésité à faire subir des sévices à leurs enfants en leur présence, à torturer en tête-à-tête mari et femme.
Voici le témoignage de Pilar Gutzman, tel qu'il a été retransmis au Chili par la Radio Algérienne, dans le programme «Voix de la Résistance».
«Je ne me rappelle plus combien de fois j'ai été torturée. Il y avait plusieurs séances dans la journée, voire dans la nuit, au moment où nous essayions de dormir un peu [...] Après quinze jours de cauchemar, nous fûmes enfin envoyées à «Cuatro Alamos». Après tout ce temps passé avec un bandeau sur les yeux, nous vîmes brusquement la lumière. C'était terrible! Dans cet endroit, nous rencontrâmes Laurita Allende, parmi onze femmes, plus un bébé de 10 mois qui n'avait rien à manger, ni lait, ni eau plus pour le nettoyer; il avait des blessures atroces. [...] Parmi les prisonnières il y avait des gosses de 14 ans, et des vieillies dames, complètement ignorantes de la raison de leur arrestation».
(Extrait du dossier «La femme sous la terreur fasciste» publié par le Parti Socialiste Chilien en novembre 1975)

La femme chilienne subit également tout le poids de la répression économique, basée sur la sur-exploitation des masses laborieuses, les salaires de misère, l'inflation (qui a atteint en 1975 les 340,7%) et le chômage (25% de la population active)
(NDLR: Dans les secteurs de l'Éducation et de la Santé, à personnel en grande partie féminin, les renvois ont été massifs. Le chômage n'est nullement indemnisé).

La situation est d'autant plus critique pour les veuves et pour celles dont le mari est disparu ou se trouve emprisonné, car elles sont forcées de soutenir à elles seules une famille très souvent nombreuse, et doivent affronter la bureaucratie arbitraire dans les démarches qu'elles peuvent faire pour leur époux.

OPPRESSION DES FEMMES

Au Chili, la femme est redevenue aujourd'hui l'objet d'une oppression idéologique, visant à réinstaurer un système de valeurs rétrogradées.
«[...] Le vocable «naturel» et fondamentale» de la femme serait la soumission, la tenue de la maison. [...] Selon le ministre de l'Éducation Amiral Troncoso, on a averti les élèves féminines que les études secondaires ne leur étaient pas destinées et qu'elles devaient rapidement apprendre un métier pour vivre (coupe et confection, mode, etc.)
Malgré cela, la junte militaire se sert constamment de l'image de la femme dans ses discours, propagandes, manifestations. Elle projette même d'élever un monument à «la femme chilienne». Les épouses des militaires développent tout un travail «féminin» visites des quartiers pauvres, sociétés de charité, etc. Les militaires attachent une grande importance au monde féminin pour tenter de regrouper des femmes disposées à appuyer le gouvernement. [...] Les moyens de communication de la Junte s'efforcent de diffamer les femmes «dissidentes» de toutes les manières possibles: les exemples ne peuvent plus être comptés où les dirigeants politiques sont présentés comme voleuses, prostituées, femmes de mauvaise vie, des déséquilibrées mentales».
(Extrait du dossier «La femme sous la terreur fasciste» publié par le Parti Socialiste Chilien en novembre 1975)

L'UTILISATION DE LA FEMME PAR LA BOURGEOISIE

Mais cette utilisation de la femme n'est pas nouvelle: déjà pendant le gouvernement de l'Unité Populaire, la droite avait mobilisé les femmes de la bourgeoisie pour tenter de mettre fin à l'expérience en cours. Carmen Castillo décrit de cette façon l'offensive de l'opposition:
«La bourgeoisie chilienne savait ce qu'elle faisait. Elle utilisa les femmes comme bouclier politique et idéologique. Elle profita d'un anti-communisme primaire qui elle avait elle-même alimenté durant des années. Elle se servit du retard idéologique et politique de larges couches de femmes pour les transformer en masse de manœuvres pour ses projets fascistes. D'une part, le pharisaïsme le plus complet, d'autre part, l'aveuglement le plus grand



Solidarité avec les femmes prisonnières politiques (Edit. en R.F.A.)

Pharisaïsme, parce que cette bourgeoisie qui mobilisait les femmes contre le manque d'aliments était la responsable de la spéculation et du marché noir. Parce que cette bourgeoisie qui entraîna les femmes à lutter pour la démocratie, était déjà engagée dans un projet clairement anti-démocratique. [...] Celles qui organisèrent alors les «marches des castoroles vides» ont plongé le pays dans la famine la plus terrible. Celles qui se mobilisèrent au nom de la «démocratie» et des valeurs chrétiennes et occidentales, sont les responsables des assassinats politiques, des viols, de la torture et de toutes sortes d'humiliations».
(Discours à Québec, Canada, 15 avril 1975 - «InfoMr» - N° Spécial septembre - octobre 1975)

LA FEMME CHILIENNE SOUS L'UNITE POPULAIRE

La réponse à ces attaques va être la prise de conscience de la femme du peuple.
«La victoire de l'Unité Populaire en Septembre 1970 a représenté un immense espoir pour le peuple chilien dans la mesure où son programme amorçait le cheminement du Chili vers un état égalitaire. Pour la première fois, les femmes ont eu la perspective de s'intégrer à un processus de libération économique. Toutefois chez elles, mètres de nombreux enfants, les femmes sont en lutte à des problèmes de malnutrition et d'alcoolisme. Initialement, sous le gouvernement de Frei, les «Centres de Mères», prévus pour l'apprentissage par les femmes du peuple de divers travaux ménagers, ont été peu à peu désertés, puis deviendront des lieux de réunion et de lutte. Dans ces Centres de Mères, des groupes de lutte antialcoolique et d'amélioration de la Santé se sont créés; les ouvriers et leurs femmes ont pris conscience de la signification politique de l'alcoolisme. La lutte contre l'alcoolisme fait partie de la lutte contre l'exploitation et l'oppression.

Dès juillet 1971, le ministre de l'Économie P. Vuskovic dénonça les attaques de la droite en vue de paralyser l'économie du Pays. Le 29 juillet 1971, au Stade «Chilo» de Santiago, Vuskovic réunit 6 000 ménagères pour qu'elles prennent en main la contre-offensive.
La sont nées les JAP (Juntas d'Approvisionnement et le contrôle des Prix). Les femmes ont compris le caractère politique de la distribution et du rationnement.

Les JAP sont un point de mobilisation et une école d'auto-organisation qui permettront d'incorporer à la lutte des milliers de femmes. Il est clair que les JAP constituent une arme politique essentielle dans la lutte contre la bourgeoisie chilienne».
(Extrait de la «Plateforme du Front des Femmes du Comité de Défense de Prisonnières Politiques» - Liège - 29 avril 1975)

LA FEMME DANS LA VIE CLANDESTINE ET DANS LA RESISTANCE

«Je vous ai déjà parlé ajoutait Carmen Castillo dans son allocution à Québec «des souffrances de nos femmes, permettez-moi de vous parler de leur combativité, du rôle qu'elles jouent aujourd'hui dans la réorganisation du mouvement de masse, dans la préparation des combats de l'avenir. Par exemple, elles s'organisent pour lutter contre la faim en créant ce qui s'appelle «les marmittes populaires»
Elles participent aux activités des Comités de Résistance dans les industries, les quartiers populaires, à la campagne, en distribuant la propagande clandestine de la Résistance. Dans les prisons, elles inventent des milliers de formes d'organisation pour s'entraider, se soutenir et progresser. Elles résistent à la torture, souvent jusqu'à la mort».
Et racontant sa propre expérience de lutte à l'intérieur du Chili aux côtés de Miguel Enríquez, son compagnon, jusqu'à la mort au combat de celui-ci, Carmen Castillo qui elle fut emprisonnée, ajouta:
«La clandestinité, ce n'était pas une vie hétéroclite, spectaculaire, intrigante. Au contraire, c'est une vie réglée avec mesure, ou le plus important, c'est la précision, le travail bien fait, l'organisation. [...] Quand on sort, toutes ses antennes sont en alerte, c'est un immense effort de concentration, de précision, d'attention.
Et cette part de travail dans la rue, incombait surtout aux femmes qui pendant longtemps étaient moins exposées parce que moins soupçonnées [...]»
(Interview au journal français «Révolution», N° 106, du 25 novembre 1975)

B 1 b DROITS HUMAINS

Des détenus chiliens torturés à mort au moyen de produits anti-cancéreux

«Une entrecroisement de produits pharmaceutiques de la République Fédérale Allemande fournit au régime de Pinochet un produit anti-cancéreux, le Zystostotikum Endoxan (Cyklophosphatid), qui est utilisé dans les camps de concentration de la junte pour des essais sur des cobayes humains et pour des actions meurtrières méthodiques. Ce médicament est injecté à forte dose dans la vessie, ce qui entraîne la mort à longue échéance.

Les recherches menées à propos de l'origine du médicament employé au Chili ont abouti à l'entreprise chimique ASTA, établie à Bracke/Westphalie. Dans un article paru dans le numéro du 26 octobre, le journal «The Observer» de Londres expose l'emploi abusif du Cyklophosphamide et ses conséquences. Sous le titre «Chile is killing people with drug» il est dit en se référant à la déposition d'un médecin: «La junte chilienne a totalement perfectionné le mode d'assassinat de ses adversaires. Elle a développé de nouvelles techniques qui tuent les détenus lentement et d'une manière peu spectaculaire».

Le journal «The Observer» commente les faits comme suit: «Pour la junte, l'avantage de cette technique est que le prisonnier peut être remis en liberté, il mourra plus tard chez lui, sans que la junte puisse être rendue responsable de sa mort».

«La revue «Extradiestien», paraissant à Berlin-Ouest, s'est adressée par écrit aux entreprises ASTA. Il lui a été répondu que: «Dans notre entreprise, les décisions touchant la politique des affaires ne reposent pas sur des considérations hypothétiques.

D'autre part, lors de la livraison de médicament d'importance vitale, les décisions politiques ne jouent qu'un rôle secondaire».

(Revue «Extradiestien», Berlin-Ouest, 28 novembre 1975 et Bulletin de la Fédération Internationale des Résistants, F.I.R., Vienne, décembre 1975)



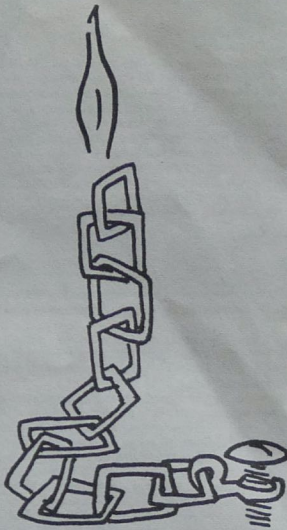
Affiche éditée aux Etats-Unis.

B 1 c PRISONNIERS POLITIQUES

La Junte s'acharne sur un prisonnier militaire constitutionnaliste. Celui-ci répond par une grève de la faim

Raúl VERGARA, 33 ans, capitaine des Forces Aériennes du Chili, pilote de guerre, premier de sa promotion, économiste diplômé de l'Université du Chili et professeur d'introduction à l'Economie Politique à la même Université, a été jugé au cours du procès des officiers et sous-officiers constitutionnalistes des forces aériennes, de septembre 1973 à septembre 1974. En première et seconde instances il fut condamné à mort. Seule une vaste et forte solidarité internationale empêcha l'application de cette mesure, la peine fut commuée en trente ans de réclusion.

Selon une lettre postée à Santiago et arrivée en Belgique le 6 février 1976, le 27 janvier 1976 le capitaine VERGARA a été mis au secret dans une cellule de punition sans qu'il fut possible de connaître la cause de cette mesure.



LIBERTE ! carte de vœux réalisée et envoyée par un prisonnier politique militaire Santiago, décembre 1975

Devant ce nouveau procédé arbitraire, le capitaine VERGARA commença immédiatement une grève de la faim. A 19 heures le 29 janvier, le capitaine VERGARA fut transféré de la prison où il se trouvait au pénitencier, avec deux détenus de droit commun, MM. Samuel Godoy et Alejandro Villarreal, qui s'étaient solidarisés avec lui.

40 détenus de droit commun avaient commencé de leur côté une autre grève de la faim, en réponse à l'incroyable arbitraire révélé par le châtiment appliqué au capitaine Vergara. En fait, le chef de la prison, le major Armijo a décidé le châtiment à cause d'une lettre adressée au capitaine par la poste et dans laquelle il y avait, selon le chef de la prison, des phrases vexatoires pour la junte. Personne, pas même l'accusé, n'a pu voir ladite lettre. Le Directeur Général des Prisons, le colonel Hinricksen, décida la mise au secret du capitaine Vergara et de deux autres prisonniers pour un minimum de 30 jours. Ce même colonel Hinricksen autorisa en 1974 l'enlèvement du pénitencier de Santiago de David Silvermann, ancien général des mines de cuivre nationalisées de Chuquicamata. Celui-ci est porté disparu depuis lors.

- Suite à ces faits il y a lieu de se demander:
- 1) Si les prisonniers politiques, ne sont pas exposés à ce que n'importe quel irresponsable ou provocateur puisse leur envoyer par la poste une lettre ou un document qui ne plaise pas à la censure et à ce qu'ils soient punis pour cela?
 - 2) Si l'isolement des prisonniers politiques ne facilite pas leur disparition, comme ce fut le cas pour SILVERMANN et tant d'autres?
 - 3) Si enfin la vie même du capitaine et professeur VERGARA, n'est pas en danger?

Information du bulletin «Communiqués du Chili en Lutte» reprise partiellement par le quotidien «Le Monde» du 11 février 1976

LE DANGER D'UN CONSEIL DE GUERRE CONTRE LES DIRIGEANTS DE L'UNITE POPULAIRE SE CONCRÉTISE: ON ANNONCE LE DEBUT DU PROCES POUR LE 23 MARS PROCHAIN

«On affirme, dans les milieux judiciaires chiliens, que la mascarade de conseil de guerre que la junte fasciste prépare à Valparaíso contre dix hauts dirigeants de l'Unité Populaire débutera le 23 mars prochain. Des portes-paroles du procureur naval de Valparaíso ont déclaré officiellement que les accusés seront: Luis CORVALAN, Secrétaire Général du Parti Communiste chilien, Pedro F. RAMIREZ de la Gauche Chrétienne, Aníbal PALMA, du Parti Radical, Fernando FLORES, du Mouvement d'Action Populaire Unifiée (MAPU), José CADEMARTORI, du Parti Communiste, ces quatre derniers, anciens ministres du gouvernement du président Allende, Daniel ERICK SCHNACK, du Parti Communiste, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, sénateur, Alfredo JOIGNANT, du Parti Socialiste, ancien chef provincial de Santiago et Sergio VUSKOVIC, du Parti Communiste, ancien maire de Valparaíso.

La scandaleuse farce judiciaire montée par la dictature contre des personnes qui sont détenues depuis plus de 28 mois, sans que l'on ait retenu aucune inculpation contre elles, provoque une réaction d'indignation à travers le monde entier alors qu'une activité intense est déployée pour exiger que les accusés complètent au moins sur une défense, si minime soit-elle.

De son côté, la Communauté Economique Européenne a exprimé à la junte son mécontentement au sujet des préparatifs du conseil de guerre de Valparaíso. La C.E.E. chargea l'ambassadeur britannique à Santiago de demander à la junte en son nom de ne pas réunir ce conseil de guerre. A Londres, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a manifesté publiquement la préoccupation du gouvernement britannique à l'égard de ce procès.

On prétend accuser les dirigeants populaires «d'infiltration et de subversion dans la marine», de «port illégal d'armes» et de «divulgaration de secrets à des puissances étrangères». (Ce procès sur la «subversion dans la marine» commença avant le putsch du 11 septembre 1973 et impliqua plus de 100 matelots et sous-officiers de la marine en plus de quelques dirigeants politiques; ces derniers se trouvant hors du pays, les officiers fascistes s'acharnèrent sur les marins qui avaient dénoncé les agissements factieux des officiers. A présent, 29 mois après le coup d'Etat et faute d'inculpations concrètes des dirigeants de l'Unité populaire, on leur colle ce procès pour «légaliser» leur situation de détenus et essayer par là de donner un visage quelque peu civilisé au régime NDLR).

En Italie, une certaine d'avocats au moins, ainsi que des membres de la Cour Suprême et des juges, ont manifesté contre cette farce et ont déclaré être prêts à se rendre au Chili pour défendre les détenus». (Bulletin «Résistance», Algérie, N° 50, «Boletín Informativo», La Havane, N° 80 et Radio Moscou, programme «Ecoute Chili»)

B 1 d PROBLEMES JUDICIAIRES ET PROCES

La théorie de la justice exposée par le président de la Cour Suprême...

Le président de la Cour Suprême du Chili s'exprima en ces termes lors de la cérémonie d'inauguration des nouveaux avocats: «Pour que le jugement soit un acte de justice il faut trois conditions:

- a) qu'il tende à la justice; b) qu'il émane d'une autorité légitime; c) qu'il soit émis conformément à la raison et à la prudence.

Le manque d'une quelconque de ces conditions rendrait le jugement vicié et illicite. Primo, quand dès lors le jugement va à l'encontre de la recherche de la justice on peut dire qu'il est pervers et injuste; secundo, quand on juge sans avoir l'autorité pour le faire il y a usurpation et tertio, quand il manque la certitude de la raison, le jugement sera suspect et téméraire». (Journal «El Mercurio», Santiago, 30 décembre 1975)

... et la réalité décrite par un avocat, ancien doyen de la Faculté de Droit de l'Université du Chili

«Il faut remarquer aussi l'attitude de la majorité de la Cour Suprême, en contradiction avec sa belle tradition d'indépendance, de noblesse et d'objectivité, en contradiction avec sa propre jurisprudence et avec des normes trop élémentaires pour être discutées; attitude qui déroute et effraye les tribunaux inférieurs et les empêche d'agir eux-mêmes avec indépendance et courage. L'Habeas corpus (ou recours de défense) n'est plus en vigueur au Chili depuis le 11 septembre 1973, avec la justice militaire. Telle est la dure réalité vécue par le pays sur le plan des droits de l'homme, la même qui fera dire publiquement par tous les évêques catholiques chiliens leur préoccupation pour le manque de protection juridique efficace traduit par des détentions arbitraires ou abusivement prolongées ou ni les personnes concernées, ni leur famille ne connaissent les charges réelles qui leur sont imputées, pour les interrogatoires avec contraintes physiques ou morales; pour la limitation des possibilités d'une défense juridique; pour les jugements différents de causes identiques en différents lieux; pour des restrictions de l'usage normal du droit d'appel». C'est la même réalité qui conduit les représentants de la Commission Internationale de Juristes envoyée au Chili, d'une opinion anti-marxiste connue, à affirmer entre autres déclarations également graves, que l'on procède à des arrestations «anonymes» effectuées par des personnes en civil qui viennent en automobiles non immatriculées.

«(...) il semble d'une clarté aveuglante que les violations des droits de l'homme sont la conséquence inévitable de «l'état de guerre», de l'autorisation donnée aux pouvoirs militaires d'emprisonner anonymement et sans ordre juridique, de maintenir des camps de concentration et des endroits où l'on torture habituellement et dans lesquels l'entrée de la Commission des Droits de l'Homme fut interdite. En somme, elles sont le résultat du régime existant». (Extraits de la lettre adressée par Maître EUGENIO VELASCO au président de l'Ordre des Avocats du Chili, à Santiago, le 31 août 1974)

B 2 POLITIQUES

Le dictateur Pinochet menacé par ses collègues

«D'après des informations dignes de confiance parvenues de Santiago à Londres, dix des généraux les plus influents de l'armée chilienne ont, il y a deux semaines, remis un ultimatum au général Pinochet pour demander un changement radical de politique et sa démission. L'ultimatum est contenu dans une lettre critiquant l'échec du régime et fixant le mois de mars comme dernier délai pour introduire des réformes. Celles-ci impliquent notamment la dissolution de la DINA, la police secrète de Pinochet, des mesures urgentes pour empêcher l'effondrement de l'économie et pour améliorer l'image de marque de la junte à l'étranger.

Les généraux qui ont réagi contre le pouvoir personnel grandissant de Pinochet, se sentent affolés aussi par l'isolement croissant du Chili et par l'opposition unie des églises chiliennes.

Les contacts de plus en plus nombreux des dirigeants démocrates-chrétiens et de quelques prêtres avec des généraux réputés libéraux ont donné lieu, à

Santiago, à des spéculations selon lesquelles si on réussit à convaincre Pinochet de s'en aller rapidement un nouveau régime pourrait être mis en place avec la coopération de quelques anciens politiciens».

(Journal «Sunday Times», Londres, 4 janvier 1976)

Qu'y a-t-il derrière ces remous ?

La junte fasciste a subi un camouflet lorsque l'ancien président démocrate-chrétien E. Frei a annoncé son refus de participer au «Conseil d'Etat» créé par les militaires afin de «civiliser» en apparence leur sanglante dictature. Le poids de la démocratie-chrétienne dans la vie du Chili contribue à ce refus une importance certaine».

(Commentaire du quotidien «La Wallonie», Liège, 6 janvier 1976)

«Les quotidiens pro-gouvernementaux - mais il n'est pas d'autres au Chili depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973 - estiment qu'il n'y a eu ces derniers temps que «des péripéties tout à fait routinières» au sein des forces armées.

(...) Mais peut-on parler de péripétie à propos de la démission du général S. Arellano S. de son poste de chef d'état-major de la défense nationale? Le général Arellano n'avait rien d'une «colombe». Commandant en chef des forces terrestres à Santiago le 11 septembre 1973, il avait manifesté une particulière détermination dans la réduction des poches de résistance ouvrière de la capitale et dans le nord du pays, ordonnant, en plusieurs endroits, de fusiller des partisans de Salvador Allende.

Ces nouvelles à propos de l'ultimatum «suivent de peu le rappel de Londres de l'ambassadeur britannique à Santiago, après les révélations de la doctoresse Sheila Cassidy sur les tortures qu'elle a subies au Chili».

(...) L'intention prêter au général Arellano de remettre en selle l'ancien président E. Frei s'accorderait mal avec celle - connue depuis l'époque du coup d'Etat - du général Leigh, la promotion d'un régime fasciste plus subtil, plus conséquent que la «nouvelle démocratie» dont rêve le général Pinochet. (Journal «Le Monde», Paris, 11-12 janvier 1976)

CHIRURGIE ESTHETIQUE

«(...) le régime de Pinochet paraît bien de plus en plus menacé de l'intérieur. Cela signifie que sa disparition, dans l'état actuel des choses, procèderait non d'une victoire populaire, prélude à un retour à la démocratie, mais bien d'un calcul soigneusement élaboré par les forces qui préparent le coup d'Etat fasciste de 1973 et qui sont déçues par la faillite de Pinochet.

La crise économique sévit aujourd'hui avec une telle vigueur dans le Chili de Pinochet que son action rend aléatoire les services rendus par les putschistes au grand capital national et international (...) le régime n'a pu rétablir un climat capable d'attirer les investisseurs étrangers.

Au prix d'une résistance courageuse le peuple chilien a forcé la junte à ne pas relâcher son effort d'oppression. Jamais le régime Pinochet n'a pu affirmer ni même sauvegarder une assise minimale parmi la population. La petite-bourgeoisie, la classe-moyenne, qui avaient salué le putsch ont progressivement lâché le gouvernement de terreur établi par la junte sur le plan international, malgré une propagande intensive, le régime fasciste n'a pu se débarrasser aux yeux de l'opinion, même si les équipes dirigeantes de divers pays lui maintenaient de plus en plus difficilement, un appui.

Une mise à l'écart de Pinochet, assortie par exemple de quelques mesures de libéralisation politique permettant à l'Eglise d'accorder à nouveau un appui inconditionnel au régime présenterait des avantages évidents. Sur le plan national il s'agirait de récupérer le soutien des classes qui se détournent de Pinochet mais souhaitent éviter tout rétablissement d'une démocratie réelle. Sur le plan international, une modification de l'image de marque du régime Pinochet mais souhaiterait éviter tout rétablissement d'une démocratie réelle.

Bref, une opération de chirurgie esthétique laissant intacte la structure de domination voulue par Washington servirait à merveille les desseins des réactionnaires.

Pinochet lui-même doit le savoir qui vient d'acquiescer une vaste propriété terrienne au Paraguay et une maison au Panama. Question de pouvoir se replier sur des positions préparées à l'avance sans doute. Mais lui, parti, le fascisme risque de rester au Chili». (Journal «La Wallonie», Liège, 6 janvier 1976)



Kissinger et Pinochet: dès l'initié "11 septembre" et réalisé au Mexique par Angel Bracho.

Pinochet installe en grande pompe un Conseil d'Etat

Selon «El Mercurio», la junte a affirmé son intention «d'ouvrir pour l'intégration et la participation des forces vivés du pays à la connaissance et, à la solution des grands problèmes nationaux».

«Pour ce faire, on a créé un Conseil d'Etat dont la composition est arrêtée par l'Acte Constitutionnel N° 1», signé par Pinochet le 31 décembre 1975. Il devrait siéger notamment les anciens présidents de la République et une série de hauts fonctionnaires «tant qu'ils jouissent de la confiance du président de la République» (Pinochet), toutes ces personnes devant être «d'une droite connue».

«El Mercurio» chercha à connaître à ce propos l'opinion des anciens présidents de la République:

E. FREI fit la déclaration suivante:

«Un tel Conseil pourrait être utile s'il faisait partie d'un système constitutionnel. Ce Conseil, en plus, n'a aucune initiative pour promouvoir des débats; son rôle est purement consultatif; il n'est nullement obligatoire de l'écouter dans quelque cas que ce soit (...) il ne serait ni honnête ni loyal de ma part de m'intégrer à un organisme tel que celui-ci si je ne suis pas d'accord avec ses fondements juridiques, ses attributions et sa représentativité».

La junte ne vit pas d'un bon œil ce refus et retourna dans les pages d'«El Mercurio»:

«Il s'avère difficile de refuser le principe de base du Conseil d'Etat (...) S'opposer à cette initiative pour des raisons juridiques ou politiques, signifierait œuvrer pour la prolongation indéfinie du caractère militaire et de circonstance du gouvernement, tout en empêchant les forces armées d'établir un ordre juridique et politique qui conduirait à la consultation populaire quand cela sera possible. Il paraît dès lors sensé d'appuyer cet effort d'institutionnalisation, une attitude hostile revenant à se cantonner dans une position anachronique et irrationnelle, à moins que cette attitude ne vise même à isoler la junte pour la renverser, en rejoignant ainsi la pression extérieure en ce sens».

Persone ne pourrait demander que les conseillers soient élus par un vote populaire. Ils seront représentatifs par eux-mêmes».

Et «El Mercurio» d'essayer de rassurer l'ancien président FREI:

«Le Conseil étant précisément un corps consultatif, l'analyse de son origine juridique a moins d'intérêt que la valeur des opinions des consultants, surtout quand ces opinions n'ont aucune forme obligatoire et n'ont d'aucune manière des conséquences juridiques».

(Journal «El Mercurio», Edition internationale, 4 janvier 1976)

La junte autorise la publication d'un livre d'E. Frei

Santiago, 24 janvier 1976 (Reuter) «Le gouvernement chilien a autorisé vendredi la publication d'un petit ouvrage de l'ex-président E. Frei, critiquant la politique de la junte».

Dans cet opuscule, Frei critique l'explication des difficultés chiliennes données par la junte en termes d'affrontement entre communisme et anti-communisme, en oubliant la démocratie chrétienne».

La junte militaire interdit les commentaires à l'opuscule de M. Frei

Santiago, 31 janvier 1976 (AFP) «Le gouvernement chilien a interdit les commentaires en faveur ou contre le livre de l'ancien président E. Frei critiquant la politique de la junte militaire».

L'ouvrage avait obtenu l'autorisation de paraître. Mais le gouvernement avait souligné le caractère exceptionnel de cette permission, due à la qualité d'ancien Chef d'Etat de M. Frei.

Le président de la Démocratie Chrétienne chilienne expose la stratégie de la tendance Frei

M. Patricio ALWYN, président de la Démocratie Chrétienne du Chili, dans un message de Nouvel An adressé aux dirigeants de son parti, écrit notamment:

«Pourrions-nous rester indifférents maintenant face aux mêmes injustices et à celles encore pire que celles qui nous envoyaient jadis, face à la faim des enfants et au désespoir des chômeurs, face à la pitoyable insuffisance des salaires des travailleurs, dont le pouvoir d'achat a été diminué pour ne représenter qu'un tiers de ce qu'il était il y a cinq ans, face à l'accumulation de la richesse nationale dans les mains d'une poignée de privilégiés, face au dépeuplement et au désespoir qui affligent tant de paysans, face au terrible manque de défense de ceux qui souffrent l'arbitraire, face à la suppression indéfinie des libertés humaines, face à l'intention affichée de se perpétuer au pouvoir par la force, sans considération pour la volonté du peuple et à son mépris».

En se référant à la politique «de choc économique» de la junte, M. Alwyn ajoute: «Ceux qui croient que le libre jeu des egoïsmes privés peut mener à un ordre juste se trompent; seule s'imposera la loi de la jungle, au profit des riches et des sans-scrupule et aux dépens des pauvres et des honnêtes gens. La bonne foi de ceux qui travaillent seulement par patriotisme sera trompée et à l'ombre de leur sacrifice émergera l'iniquité, compromettant ainsi face à la conscience du peuple et face à l'histoire l'honneur des institutions fondamentales de la patrie».

Ensuite, en évoquant une «solution démocratique» à la dictature fasciste, le président Alwyn fait affluer des sentiments anti-communistes:

«Toute tentative d'imposer au pays un modèle qui ne répond pas au sentiment majoritaire mais à des idées et des intérêts de groupes minoritaires est condamnée fatalement à l'échec. L'expérience douloureuse du régime antérieur (de l'Unité Populaire) en est la preuve et devrait servir comme leçon aux idéologues qui, s'inspirant de l'Espagne ou du Brésil, préconisent l'emploi de la force pour imposer au Chili des modèles forains, étrangers à l'idiosyncrasie nationale et aux aspirations de notre peuple».

Quand nous avons avec la majorité des chiliens, lutté contre le sectarisme et la violence marxistes-leninistes et contre la menace d'une tyrannie communiste, nous ne le faisons pas pour défendre les structures capitalistes, ni pour rechercher un modèle d'économie de marché, ni moins encore pour soutenir un autre régime politique aussi totalitaire, ni pour substituer ce sectarisme et cette violence par d'autres d'étiquettes différentes. Nous avons lutté pour la liberté, pour le droit du peuple à décider librement et démocratiquement de son destin».

(Lettre privée de M. Patricio ALWYN à des militants de la Démocratie Chrétienne)

Notre avis sur la «liberté» selon MM. Frei et Alwyn

Le président Allende épousa tous les moyens constitutionnels pour résoudre démocratiquement le grave moment politique que vivait le Chili. Il entama des pourparlers avec M. Alwyn, président du parti démocrate-chrétien, en vue de trouver une solution aux problèmes que ce parti soulevait. Ces pourparlers échouèrent face à l'intransigeance de la direction réactionnaire de ce parti représentée par MM Frei et Alwyn. Cette intransigeance était directement liée à la préparation du coup d'Etat, comme cela a été démontré dans les conclusions de la Commission d'enquête du Sénat des U.S.A. qui analysa les agissements des différents organismes et services nord-américains pour renverser le gouvernement Allende.

Ceci et la lecture des documents émis par MM. Frei et Alwyn nous mène à soulever l'analyse des questions suivantes:

1. Le parti démocrate-chrétien (D.C.) conclut une alliance politique avec la droite en vue d'obtenir aux élections du 4 mars 1973 les deux tiers des voix afin d'exiger du Parlement la démission du président de la République: cela ne signifiait-il pas une tentative de renverser «constitutionnellement» le gouvernement populaire?
2. Le triomphe de l'Unité Populaire lors de ces élections (augmentation de 36 à 44% des voix gouvernementales) malgré la campagne de dénigrement menée par tous les moyens par la D.C. et la droite, financées par les U.S.A., fit échouer cette tentative de «coup d'Etat constitutionnel»: cela ne poussa-t-il pas la direction de la D.C. à adhérer à la solution extrême de «déstabilisation» économique, politique et sociale du gouvernement Allende, afin de «justifier» le coup d'Etat militaire?
3. Le vote des parlementaires de la D.C. et de la droite permit au sénateur élu M. Frei d'être désigné en tant que président du Sénat: cela n'exprima-t-il pas la croyance naïve de certains politiciens que les militaires rendraient le pouvoir au président du Sénat, successeur constitutionnel du président de la République une fois celui-ci et ses ministres disparus?
4. La base populaire de la D.C. rejoignant les militants de l'Unité Populaire pour fêter le triomphe d'Allende la nuit du 4 septembre 1970, n'est-ce pas cette même base qui subit les persécutions, les tortures et la famine que lui imposa, ainsi qu'au reste du peuple chilien, la junte militaire appuyée par la direction de la D.C.?
5. M. Frei se fut depuis le 11 septembre 1973 jusqu'à ce que les espérances placées dans les militaires s'avèrent un échec complet, même aux yeux de ceux-ci; pourquoi attendit-il si longtemps pour faire une critique à la seule politique économique des militaires? se gardant soigneusement de dénoncer les sévices subis par le peuple chilien?
6. Qui pousse MM. Frei et Alwyn à proposer une solution de continuité «démocratique» à la dictature, au moment où le peuple, militant des partis de gauche et de la D.C. inclus, s'unit de plus en plus fermement contre le fascisme?
7. Ne peut-on reconnaître là les nouvelles étapes d'un plan froidement calculé par ceux qui depuis Washington exigèrent le renversement d'Allende?
8. Ne convient-il pas dès lors, au sein des forces populaires chiliennes, de distinguer l'opportunisme de certains dirigeants droitiers du parti démocrate-chrétien et l'engagement dans la résistance à l'intérieur du Chili, et à l'extérieur de la ligne progressiste d'une formation politique qui est en lutte, comme

B. Leighton, à la sauvagerie de la Junte ou qui, a rejoint dans le chef de bon nombre de ses militants ouvriers, le combat de la Centrale Unique des Travailleurs?

(La Rédaction)

54e Anniversaire du Parti Communiste Chilien

«Communiqués du Chili en Lutte» salue le Parti Communiste Chilien à l'occasion de son 54ème anniversaire, dans la confiance absolue que la lutte qu'il mène avec les autres partis et organisations populaires, contre le fascisme aura raison de celui-ci, ouvrant ainsi la voie de la construction du socialisme au Chili. «Communiqués du Chili en Lutte» salue aussi Luis Corvalan, Secrétaire Général du P.C.Ch. qui fait face à un Conseil de Guerre convoqué par la junte fasciste.

B 3 ECONOMIQUES

Caractéristiques de la situation chilienne avant l'Unité Populaire

Le développement historique du Chili, dominé par les intérêts du capital et du marché international, permit à une poignée de personnes de monopoliser ou de contrôler toute l'activité économique autour de leur fonction d'intermédiaire entre la métropole (l'Espagne) et le Chili. A partir du monopole du commerce extérieur qu'ils exerçaient, ils dominèrent à leur tour l'agriculture, le commerce, les finances et l'industrie.

L'économie du pays se caractérisa donc par une très forte concentration du pouvoir économique aux mains d'un groupe qui reproduit à l'échelle nationale la structure de domination économique à laquelle il est lui-même soumis par la métropole puis par les pays dominants (successivement l'Espagne puis la Grande-Bretagne et enfin les USA).

Toute l'économie chilienne se trouve ainsi intégrée dans la structure hiérarchique du capital international hégémonique (des USA principalement) ou se reproduit à tous les niveaux les mêmes relations de domination-dépendance.

A titre d'exemple, en 1970, 284 entreprises contrôlent tous les secteurs de l'activité économique. Parmi elles, 17% des sociétés concentrent 78% des actifs totaux. Dix familles d'actionnaires contrôlent 90% de leur capital. (A. Zorilla, 27 novembre 1970)

Par ailleurs, c'est sous le gouvernement du Président Frei (1964-1970) que se produisit la plus grande pénétration des capitaux multinationaux dans le secteur industriel. Des cent plus grandes entreprises, soixante et une commencent à avoir un capital étranger, et dans quarante d'entre-elles cette participation leur assure le contrôle de la gestion (A. Bonilla).

La domination du capital étranger loin de créer un stimulant au développement autonome du pays, avait pour but d'extraire des excédents même au prix de la stagnation économique et de l'appauvrissement de la grande majorité de la population. 23,3% de la population concentrent 77% des revenus, tandis que la grande masse (soit 76,7%) doit se contenter de 23%. Cette situation ne fait qu'empirer entre 1964 et 1967.

(Source ODEPLAN - Direction de la Planification Nationale, 1971)

L'Unité Populaire

Pour faire face à la situation de stagnation que vivait le Chili de 1970 et l'acheminement vers la voie du progrès et de sa vraie indépendance, il fallait porter remède à la faiblesse du taux de croissance; à l'excessive concentration du pouvoir économique dans peu de mains; à la mainmise étrangère sur l'économie et à la restriction croissante de la consommation populaire. Il fallait libérer les forces de développement du pays pour les mettre au service de tout les Chiliens.

Et c'est pour ces raisons que le Programme du gouvernement d'Allende établait:

- 1) La nationalisation des ressources naturelles: le cuivre, le fer, le charbon, le salpêtre et autres minéraux stratégiques.
- 2) La création d'un secteur de propriété sociale (entreprises stratégiques acquises par l'Etat pour les mettre au service du pays entier): les mines, mais aussi les banques (pour démocratiser le crédit), les transports, les communications (IT et inclue) et les monopoles de distribution.
- 3) L'activation de la Réforme Agraire qui devait réduire les grandes injustices existantes dans ce secteur, en diminuant le pouvoir des grands propriétaires terriens qui freinaient le développement de l'agriculture et de l'élevage.
- 4) La mise en place d'un système de redistribution des revenus (rédefinition du système d'impôts, augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs, etc)
- 5) La participation des travailleurs à la gestion et à la direction des entreprises

Les buts atteints

- Dans une première période:
- 1) Les salaires augmentent de 35% (pour les salaires plus élevés) à 66% (pour les plus bas)
 - 2) L'inflation fut réduite de 34% à 16%
 - 3) Le pouvoir d'achat des ouvriers augmenta de 20%
 - 4) Le chômage diminua de 7,3 à 3,9% (le plus bas niveau connu jusqu'alors)
 - 5) La production augmenta d'environ 8,5% alors que la progression était de 3,4% en 1970.
 - 6) Dans le cadre des nationalisations, on peut citer celles des grandes mines de cuivre, de fer, de salpêtre, de charbon, etc.
 - 7) Dans le domaine industriel, l'Etat prit en mains les secteurs de l'électricité et des communications (ITT), le ciment et les entreprises à caractère stratégique (sidérurgie et métallurgie, manufactures de cuivre, pétro-chimie, électronique, textiles, boissons, etc)
 - 8) L'Etat contrôla plus du 50% du crédit par la nationalisation de seize banques privées, chiliennes et étrangères.

Cette politique d'intérêt national qui visait à la vraie indépendance politique et économique du Chili, allait évidemment à l'encontre des intérêts économiques d'une minorité nationale et de l'impérialisme.



Gramma, la Havane, Cuba

La réaction des intérêts touchés ne se fit pas attendre, les précédents publiquement connus quant à la préparation du coup d'Etat le démontrèrent aisément.

La situation actuelle: l'économie de la junte ou la loi de la jungle

L'existence même de la junte militaire n'est due qu'à la détermination des compagnies multinationales, soutenues par le gouvernement des Etats-Unis, de reconquérir leurs privilèges perdus et qu'à la soumission de l'oligarchie nationale à ces intérêts étrangers.

La reconquête du Chili présupposait l'existence d'un modèle d'exploitation économique. Celui-ci avait été préparé soigneusement et de longue date par un groupe d'économistes de l'Université de Chicago. A la tête de cette équipe, le CIA, avait placé les professeurs Milton Friedman et Arnold Harberger, en prenant soin d'y inclure des économistes chiliens qui après le coup d'Etat seraient chargés d'appliquer la politique économique ainsi imposée. Les ministres de la junte, Cauas, Leniz et d'autres font partie de cette équipe économique appelée les «Chicago boys». La mise en pratique de la politique de ceux-ci peut être caractérisée comme suit.

- 1) Remise aux secteurs privés nationaux et internationaux des entreprises et services d'importance stratégique pour le pays, créés par l'Etat depuis 1938 (hors du gouvernement du Front Populaire) et qui exploitaient la Corporation d'encouragement à la Production (CORFO), ainsi que des services d'intérêt public tels que la santé, l'éducation, et même les cimetières, tout ceci ayant été toujours considéré comme une responsabilité sociale de l'Etat.
 - 2) Large ouverture du pays aux investissements étrangers, en leur offrant des facilités considérées jusqu'alors comme inviolables, et de ce fait ramené en cause du Pacte Andin.
- Afin d'attirer les capitaux étrangers des compagnies multinationales, la dictature militaire a choisi de leur offrir des conditions exceptionnelles et des avantages majeurs ainsi qu'une totale liberté. Ceci a occasionné des difficultés particulières avec les pays signataires du Pacte Andin en raison de la promulgation d'un statut chilien de l'investisseur étranger qui attribue des garanties et des stimulants d'une telle générosité qu'elle implique la livraison totale du pays à la dépendance étrangère. La décision N° 24 des pays du Pacte Andin détermine un régime de traitement commun du capital étranger fixant des taux maxima de rapatriement des capitaux, prévoyant la vente d'actions à des nationaux, interdisant que l'Etat serve d'aval à des emprunts qu'une entreprise étrangère contracte à l'extérieur, etc. Toutes ces dispositions furent supprimées par le statut chilien sus-mentionné.
- Des lors la réaction régionale andine intervint immédiatement: le Pérou, la Venezuela et même la Bolivie démontrèrent la manœuvre de la dictature chilienne, la déclarant incompatible avec l'article 24 du Pacte Andin. Cette réaction obligea la Junte à faire marche arrière car elle la convainquit qu'elle ne pouvait mettre en jeu le principal et quasi unique marché extérieur des entreprises de la grande bourgeoisie et de ses alliés.
- 3) Organisation d'une politique anti-inflationniste car selon les conseils des économistes de Chicago, une rapide stabilisation de la monnaie était nécessaire pour obtenir un «marché libre» sans distorsion.

**¡QUE RICO!
CON EL MERCADO NEGRO
REVENTAREMOS
A LOS TRABAJADORES.**

«Así los desgracia Chile!»

«Los que hacían estos gobiernos...»

«Los que hacían estos gobiernos...»

«Los que hacían estos gobiernos...»

Defendamos la Patria con los Socialistas ✘

La politique à l'égard du gouvernement d'Unité Populaire de l'ancien président démocrate chrétien E. Frei vue par les

Pour freiner l'inflation on ne peut cependant pas recourir à des mécanismes qui limitent la liberté du grand patron, tel le contrôle des prix. Les prix – selon la dictature – baisseront automatiquement si l'on réduit le rythme d'expansion monétaire. Mais, comme ceci dépend des dépenses publiques ce sont elles qu'il faut réduire.

Cela se traduit par des licenciements massifs de travailleurs dépendant directement de l'Etat (on espère atteindre ou dépasser 100 000 licenciements), par l'auto-financement des universités et de la santé et par la suppression des subventions publiques, ce qui signifie chômage, récession et misère. La somme de tous ces éléments est ce que l'on a désigné sous le vocable de «politique de choc».

«Les économistes de la Junte ont bien tenu et consciencieusement appliqué les méthodes de traitement de «choc» passés par Milton Friedman et Arnold Harberger. Contrairement à ce que soi passait sous Allende, lorsque l'opposition capitaliste avait toute latitude pour saboter les programmes de production, aucune opposition dignes de ce nom n'a sérieusement affecté la production. Par conséquent, la Junte est seule responsable de ses erreurs et de ses échecs» conclure dans son article «Economie et répression au Chili», James Petras.

(«Le Monde Diplomatique», janvier 1976)

4) Paiement «d'indemnités» anti-constitutionnelles aux compagnies nord-américaines, dont la nationalisation avait été votée à l'unanimité par le Parlement Chilien. (près de 400 millions de dollars soit 16 milliards de francs belges).

5) Grands investissements en armements, unique façon de se maintenir au pouvoir par la répression. (Plus de 700 millions de dollars en deux ans soit 28 milliards de francs belges).

6) Utilisation, pour la réalisation des points 4 et 5 cités ci-dessus, des centaines de millions de dollars débouqués par la négociation de la dette extérieure au «Club de Paris» (réunion des pays créanciers du Chili, U.S.A., R.F.A., France, Canada, Japon, Suède et divers pays de la C.E.E.) et des gros prêts octroyés à la Junte. Toutes ces ressources économiques ayant été refusées au Gouvernement du Président Allende.

En somme, le paiement des promesses faites par les factieux, civils et militaires lors de la préparation du coup d'Etat, supposait de rembourser les USA pour leur aide et de mettre le pays à leur disposition. En compensation, les Etats-Unis assureraient la survivance politique et économique du régime militaire.

Un modèle de capitalisme dépendant

La «pensée» de la dictature militaire chilienne correspond à un modèle de capitalisme dépendant dans son expression la plus aigue et la plus caricaturale. L'élément mobilisateur est l'entreprise privée nationale et étrangère, laquelle doit opérer dans des conditions de liberté maximale ce qui nécessite une coercition sur les travailleurs. Il s'agit d'une «loi de la jungle» où survit le plus apte, selon les déclarations de la dictature. Au Chili se livre une lutte entre les privilégiés du capital et les autres qui n'ont que la misère; entre ceux qui ont les armes et ceux qui n'ont que leur force de travail. Selon la théorie de la Junte, la concentration des capitaux est indispensable pour augmenter le taux d'épargne pour réaliser de nouveaux investissements et pour accélérer ainsi la croissance économique. L'appui financier international est le complément indispensable pour renforcer l'entreprise locale. Pour cela on a recours à deux auxiliaires: les armes et le capital international; les premières pour réprimer les majorités et freiner la résistance et le second pour se procurer un adjuvant dans le processus de capitalisation.

Les résultats

«Légère baisse du rythme de l'inflation et aggravation de la récession économique»; tel est le résultat du «traitement de choc» appliqué par l'équipe que dirige M. Jorge Cauas, ministre des finances. La «reprise» annoncée depuis le coup d'Etat de septembre 1973 n'est donc pas en vue.

1) «En réduisant de façon drastique la demande, le gouvernement du général Augusto Pinochet est parvenu à la fin de l'année 1975 à freiner (sic) l'inflation, dont le taux avait atteint 375% l'année précédente. Il a pu, semble-t-il, la ramener à 300%. Mais à quel prix! (NDLR: Le taux d'inflation officiel pour 1975 fut de 340%).»

2) «Le pouvoir d'achat des salaires a continué à se détériorer» (NDLR: Il a diminué à 40% de sa valeur en septembre 1975). «Le chômage a encore augmenté selon l'Institut national des statistiques (...) Il serait du 16%. D'autres estimations le chiffrent à 25%.»

3) «Les exportations de minerai ont baissé de près de 50% au cours du premier semestre 1975 par rapport à la même période de 1974. Les importations ayant diminué dans le même temps de 37%, le déséquilibre de la balance commerciale ne s'est pas aggravé. Mais le Chili devra faire appel aux concours extérieurs malgré son important endettement.»

4) «L'activité industrielle a diminué de 20% au cours du premier semestre. La construction est en plein marasme. (N.d.r. 60% de chômage dans ce secteur). Bref, de très mauvais résultats qui se seraient soldés globalement par une baisse d'au moins 5% du Produit Intérieur Brut.»

5) «En fait, aucun gouvernement chilien n'a obtenu autant de crédits que celui du général Pinochet au cours des dernières années. Tandis que la dette extérieure s'élevait à 3,5 milliards de dollars à la fin de 1972, le gouvernement actuel a reçu, entre septembre 1973 et juin 1975, 21 milliards de dollars, dont le tiers seulement a été destiné au développement économique». Extrait du «Monde Diplomatique», de janvier 1976.

«L'index des prix à la consommation, d'octobre 1973 à juin 1975 a augmenté de 5.000%. Les rémunérations minima ont été réajustées dans une proportion inférieure à 2.500%.

Le pain a augmenté 131 fois durant cette période, le sucre 164 fois; l'huile 136 fois; le lait 125 fois; le riz plus de 130 fois; l'électricité 187 fois; le maout 250 fois.»

(Journal «La Tercera de la Hora», Santiago novembre 1975)

La réponse des travailleurs et les conséquences de la «politique de choc»

L'activité syndicale, pratiquement annulée par la Junte depuis plus de deux ans, a repris avec une force exceptionnelle sous l'impulsion de la base des organisations clandestines et semi-légales des travailleurs. C'est ainsi que 17 fédérations de travailleurs ont élaboré un document critique qui constitue un réquisitoire direct contre la politique économique de la Junte militaire. Elles y expliquent que «suite aux hausses continues des prix des articles de consommation courante, décidées sans contrôle par les patrons, le pouvoir d'achat des travailleurs salariés diminue dans des proportions dramatiques.» (Extrait du journal chilien «La Tercera de la Hora», novembre 1975).

«Il existe une vive inquiétude parmi les travailleurs en ce qui concerne les hauts taux de chômage actuels. Les entreprises et les industries qui sont totalement ou partiellement paralysées sont légion, ce qui affecte non seulement les niveaux de production mais crée également une instabilité dans l'emploi et une carence absolue de sécurité pour les ouvriers, les employés, les paysans, les techniciens et les spécialistes. Les exemples d'entreprises ou d'industries paralysées qui ont dû réduire la journée de travail à 3 ou 4 heures, qui ont diminué les équipes de travail, qui ont renvoyé des travailleurs pour un temps indéterminé chez eux, qui ont licencié la majeure partie de leur personnel ou encore qui sollicitent l'autorisation de licencier du personnel sont fréquents.» (Document des travailleurs en réponse à la politique économique, paru dans «El Mercurio», 17 décembre 1975).

«On a signalé au Groupe de Travail de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, qu'un chef de famille de cinq enfants qui reçoit le salaire de base doit dépenser 40% de ses revenus pour acheter du pain.

La situation générale du Chili est précaire et affecte les droits économiques élémentaires, sociaux et culturels pour de larges secteurs de la population. L'activité industrielle est considérablement inférieure à ce qu'elle était et paraît stoppée.

Le commerce d'exportation du pays s'est détérioré nettement et les estimations du déficit de la balance des paiements du Chili pour 1975 sont de l'ordre de 900 à 1 200 millions de dollars.»

(Informations du Groupe de Travail de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, paragraphes 225 et 226).

Yo trabajé
por Chile



J'ai travaillé
pour le Chili

Hoy lucho
por Chile



Maintenant je lutte
pour le Chili

Carte Postale du Comité Antifasciste,
(Bonn - R.F.A.)

B 4. SYNDICALES

INQUIETUES DES TRAVAILLEURS DU FISC

Tucapel Jimenez, président de l'Association Nationale des Employés Fiscaux (ANEF) a estimé «L'initiative officielle de réforme de l'administration de l'Etat a créé d'énormes incertitudes parmi les fonctionnaires publics car cette réforme envisage la mise à la retraite en fonction de l'âge et non des années de travail» (...) «Nous n'avons eu aucune influence sur sa confection; nous en avons pris connaissance le jour où il fut remis par le ministre du travail» (Hébdomadaire «Ercilla», N° 2103 et 2104). Manuel Diaz, vice-président de la Fédération des Travailleurs du Pétrole a critiqué le fait que «le respect des droits acquis par les travailleurs dans les contrats collectifs n'était pas mentionné et a signalé que le projet favorisait les patrons» (Journal «La Tercera», Santiago, 3 octobre 1975)

L'IMPOT SUR LES REVENUS: UN NOUVEAU VOL DES TRAVAILLEURS

Antonio Mimiza, président de la Fédération des Travailleurs du Pétrole se plaint de l'application du nouveau Décret-Loi 824 relatif aux impôts sur les revenus, qui «vient aggraver l'état de famine dans lequel se trouvent les travailleurs chiliens» (Journal «La Tercera», Santiago, 17 décembre 1975)

«VACANCES OBLIGATOIRES» DANS LES MINES DE CHARBON

«Les 12 000 travailleurs de la mine de charbon de Lota (à 600 kms au sud de Santiago), devront entamer une deuxième période de «vacances obligatoires». Ces «vacances», avec une partie de rémunérations seulement sont le résultat de la profonde crise provoquée dans l'industrie par la dictature. Elles pourraient se prolonger indéfiniment pour la plus grande partie des travailleurs. Au mois de janvier, l'accumulation de production qui ne trouvait pas de marché, atteignait plus de 700 000 tonnes et pour les fascistes l'unique solution est le renvoi massif des mineurs. Cependant, ils n'osent pas y procéder car les mineurs du charbon, parmi l'ensemble des ouvriers chiliens conservent une dure tradition de lutte de classe, comme leurs camarades des mines de salpêtre» («RESISTANCE», bulletin des antifascistes chiliens à Alger, 8 janvier 1976)

LA CONFEDERATION DES CHAUFFEURS DE CAMIONS CONTRE LEURS PATRONS

Rodolfo Quiñones, président du Syndicat des Chauffeurs de Camions déclara publiquement dans le journal «La Tercera» de Santiago: «Nous avons commencé des pourparlers avec les dirigeants de la Confédération des Propriétaires des Camions parce que nous pensions trouver chez ces messieurs du respect et un esprit de collaboration. Mais nous n'avons trouvé que du mépris et même des menaces.» (Bulletin Informatif de La Havane, N° 81, janvier 1976)

XXIIIème ANNIVERSAIRE DE LA CENTRALE UNIQUE DES TRAVAILLEURS DU CHILI (CUT) ET JOURNÉE DE INTERNATIONALE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS CHILIENS DU 12 FEVRIER

Notre bulletin «Communiqués du Chili en lutte» salue fraternellement la CUT à l'occasion de son 23ème Anniversaire et exprime sa totale adhésion à la «journée de solidarité avec les travailleurs chiliens». Nous émettons des vœux pour que la lutte que la CUT mène à l'intérieur du Chili, coude à coude avec les partis politiques populaires, aboutisse bientôt à la libération de notre patrie. UNIS, NOUS VAINCRONS! VENCEREMOS! Liège, le 12 février 1976.



B 5. CULTURELLES

UNIVERSITE

Les étudiants universitaires devront payer leur formation professionnelle

«Le contre-amiral Arturo TRONCOSO, ministre de l'Education, a déclaré qu'une politique nouvelle va être appliquée dans les Universités. L'étudiant autofinancera la carrière de son choix. Les études seront payées par chaque étudiant en un délai qui ne pourra dépasser 15 ans. En fonction de quoi, des crédits seront accordés pour la somme payable au comptant et le reste sera payé (indexé) à des délais fixes. (U.P.I. 30.11.75).

La revue «QUE PASA» de Santiago, de décembre 1975, a organisé un débat à ce sujet avec la participation du ministre de l'Education et de quelques professeurs des universités. Le professeur Danilo SALCEDO a dit: «Je crois que cette formule est plutôt une mesure de type économique. Elle répond à une conjoncture d'asphyxie fiscale et serait compréhensible à condition qu'elle n'ait qu'un caractère temporaire. Personne n'a encore pu définir avec clarté ce qu'elle implique pour un futur diplômé d'hypothéquer son avenir lorsqu'il n'a pas

les ressources pour payer comptant. Et, comme il a été dit, on part du principe erroné que chaque jeune possède une connaissance anticipée du marché de l'emploi».

On diminue le nombre de places à l'Université du Chili

«L'Université du Chili diminuera de 7748 (17%) les inscriptions en 1976, étant donné la réduction de son budget, a déclaré le pro-recteur de l'Université, Enrique D'ETIGNY, qui ajouta que la baisse des inscriptions est due fondamentalement à la réduction du budget en 1975 par rapport à 1974». L'Université du Chili (Université de l'Etat) considérée comme la plus importante du pays a disposé en 1975 de 18 000 places pour les premières années. Elle ne dispose que de 11 000 places pour 1976. Nous sommes presque en train de fermer une université complète», a commenté Mr. D'Etigny, en ajoutant qu'à la baisse du budget de 17 64% il fallait en ajouter une autre, antérieure, de 15%» (Journal «LA NACION», de Buenos Aires, 15 décembre 1975).

Situation des professeurs du siège d'Antofagasta de l'Université du Chili

«Au total, 70 professeurs du siège d'Antofagasta, de l'Université du Chili, devront abandonner leurs activités d'enseignement et de recherche à la suite de l'adoption de mesures de restriction du personnel pour 1976. «La réduction du personnel concerne les études de Pédagogie de base dans toutes ses branches: biologie, pédagogie en anglais et en espagnol, techniques administratives et judiciaires, pédagogie en mathématiques et physique.» (Journal «EL MERCURIO» 23 décembre 1975)

Suppression des Etudes en Médecine Vétérinaire

«Le recteur de l'Université Catholique du Chili a donné son accord à la suppression des études de Médecine Vétérinaire du siège régional du Maule (ville de Talca)».

«A la suite de cette décision, le Conseil Régional de Talca de l'Ordre des Médecins Vétérinaires a émis une déclaration qui dit notamment: «La création de ces études à Talca a été appuyée par les membres de cet Ordre, parce qu'ils considéraient qu'elle répondait à une nécessité impérieuse pour un plein développement du potentiel agricole de la zone.

La Junte change le Commandant et licencie massivement à l'Université du Chili

La Junte a nommé comme nouvel «intendant militaire» ou «recteur délégué» à l'Université du Chili, le colonel d'aviation Julio Tapia, procureur des Forces Aériennes, secrétaire de l'Ordre des Avocats et «man de fer» dans le Conseil de Guerre qui a mené le procès contre les membres constitutionnalistes de la Force Aérienne. Le «recteur-délégué» Tapia a montré que sa nomination n'était pas une simple «relève de la garde» à l'Université du Chili, quand, quelques heures après avoir pris possession de son poste il demanda la démission de quelque 300 (trois cents) hauts fonctionnaires et professeurs, en commençant par le Pro-recteur, l'ingénieur M. Enrique D'Etigny et incluant aussi des Doyens, des chefs de Départements et des Vice-recteurs». «La façon dont il reçut les démissions montra que le nouveau «recteur» s'occupait d'avantage du fond que des formalités: une note de service sténocée et sans signature; seuls, les vice-recteurs et doyens, ont mérité l'honneur de recevoir ses demandes de démission avec un cachet» (Magazine «QUE PASA», Santiago, 22 janvier 1976).

B 6. EGLISES

DECLARATION DE L'ARCHEVEQUE DE SANTIAGO, LE CARDINAL SILVA

«Ceux qui professent la morale basée sur l'Evangile ne peuvent pas préconiser la haine ni la destruction ni collaborer au succès de ses postulats, même s'ils se prévalent d'idéaux revendicatifs. Le cas est différent pour ceux qui, inspirés par les exigences du message évangélique, ont cru en conscience qu'ils devaient donner à ceux qui en avaient besoin, les secours élémentaires pour la préservation de leur vie, qu'elles que soient leurs pensées politiques. Ceux qui ont agi ainsi, ont le droit d'être écoutés, compris et respectés par l'opinion publique formée largement dans l'esprit chrétien. L'Eglise espère que les responsables de la sécurité des citoyens sauront estimer ceci sous la même lumière» (Déclaration du Département d'Opinion Publique de l'Archevêché de Santiago, novembre 1975).

PINOCHET ET L'EGLISE

«Acculée à l'extérieur, la Junte répond par la violence à l'intérieur. Et c'est à l'Eglise que elle s'attaque à présent, cette même église au nom de laquelle Pinochet affirmait prendre le pouvoir pour sauver les chrétiens chiliens du péril marxiste en septembre 1973.

Aujourd'hui, le général Pinochet écrit au Cardinal à propos du COMITE POUR LA PAIX: «Nous avons considéré que cet organisme est un moyen dont se servent les marxistes-léninistes pour créer des problèmes qui nuisent à la tranquillité des citoyens et à la nécessaire quiétude dont le maintien est un des devoirs principaux du gouvernement.

Ce qui est reproché aux prêtres et aux autres membres du Comité qui ont été arrêtés, outre le fait d'avoir aidé des résistants, c'est avant tout d'être les témoins gênants de la triste réalité chilienne.» (Syndicalisme C.F.D.T. - Paris 11 décembre 1975)

LE CATHOLICISME DE PINOCHET SELON L'ÉVÊQUE DE CUERNAVACA

«Pinochet n'est pas un catholique observant la foi. Il peut être éventuellement un catholique de pratiques et de discours, mais il est réellement anti-chrétien». C'est ce qu'a déclaré Mgr. Sergio Mendez Arceo, archevêque de Cuernavaca. «Il est anti-chrétien, c'est Saint-Jean qui le dit dans sa première épître. «Celui qui dit qu'il aime Dieu et qui n'aime pas son frère est un menteur». Cela peut s'appliquer exactement à Pinochet. Il n'aime pas Dieu parce qu'il n'aime pas son prochain. En outre c'est un homme qui apprécie la trahison; il s'est enorgueilli de la manière dont il a trompé Allende jusqu'à la fin» («CHILE INFORMATIVO», La Havane, novembre 1975).

...ET UNE APPRECIATION DE Mme PINOCHET

Lors d'une interview accordée à l'hebdomadaire «Ercilla», Mme Pinochet fit à la question suivante: «Quel est le défaut que vous détestez le plus chez quelqu'un?», la réponse ci-après: «La déloyauté. Le déloyal est pour moi pire qu'un vermine car il peut vous donner un coup de griffe au moment où vous avez le plus de confiance en lui». (Quand on joint les appréciations de l'évêque de Cuernavaca et de Mme Pinochet, il se confirme que l'époux de celle-ci est une vermine. NDLR.)

(Hebdomadaire «Ercilla», Santiago 7 janvier 1976).

L'ÉGLISE CATHOLIQUE CRÉE UN NOUVEAU ORGANISME D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS POLITIQUES

Santiago-du-Chili, 14 janvier 1976 (A.P.). «L'évêque catholique a annoncé la création d'un Vicariat de Solidarité, organisme destiné à venir en aide aux détenus politiques et aux chômeurs. Le Vicariat remplacera le Comité de Coopération pour la Paix. Celui-ci, créé peu après le coup d'état avait une mission identique à celle du Vicariat de Solidarité, mais il était occulté que les protestants luthériens y étaient, en particulier, très actifs. L'évêque a décidé de confier au R.P. Christian FRECHT, qui était responsable du Comité pour la Paix lors de sa dissolution, la direction du nouveau Vicariat. Selon des évaluations officielles, il y a vait encore, vers le milieu de l'année dernière, environ quatre mille prisonniers politiques au Chili».



Caricature réalisée en U.R.S.S.

B 7. MILITAIRES

DES MILITAIRES EN CIVIL POUR APPLAUDIR PINOCHET

(Bulletin Informatif N° 80, La Havane et Informations du Parti Radical de l'intérieur)

«Tout le personnel militaire de la Base Aérienne de Quintero, dans la province de Valparaiso, a dû s'abaisser en civil, le 11 septembre, pour se rendre à Santiago afin de participer à la «célébration» du second anniversaire du coup d'état. Plusieurs régiments durent faire de même.»

LA RÉSISTANCE AU SEIN DE L'ARMÉE

(Bulletin d'Informations «Résistance», N° 49, Alger, décembre 1975)

Dans le but de normaliser la situation au sein de l'armée, Pinochet a envoyé au Haut Commandement des Forces Armées un mémorandum dans lequel il attire l'attention quant à la diffusion, à l'intérieur des Unités militaires, d'un

document appelant au renversement du régime dictatorial et pour la restauration d'un système électoral. Pinochet exige également le renforcement de la discipline et l'abnégation au service des intérêts de la cause commune.»

«DÉMISSION» DU GÉNÉRAL ARELLANO, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES FORCES ARMÉES

«Le Monde», du 6 janvier 1976, interroge: «Faut-il voir dans la démission du général Sergio Arellano Stark, Chef de l'Etat-Major général des forces armées et ancien aide de camp de M. Eduardo Frei, un signe des divisions qui agitent les militaires chiliens?»

Le quotidien «El Mercurio» de Santiago, donne le 4 janvier la version officielle de la «démission» du général Arellano: «A la mi-octobre 1975, le Général Pinochet, offrit l'ambassade du Chili en Espagne au général Arellano, qui refusa. Quelques jours après le président demanda au général Arellano de présenter sa démission, ce qu'il fit dans les deux heures.»

L'AMIRAL H. JUSTINIANO A LA RETRAITE

«Radio Moscou» a diffusé le 29 janvier 1976, l'information suivante: «L'amiral Merino, commandant en chef de la marine chilienne et membre de la junte militaire a demandé à l'amiral Horacio Justiniano, de présenter sa démission. L'amiral Justiniano était le chef de la Deuxième Zone Navale, à Valparaiso, et son nom était lié à une «junte de remplacement» éventuelle, formée par lui et les généraux Arellano, de l'armée de terre et Berdichewski, de l'aviation». (Notes de la Rédaction: 1) Justiniano était le juge militaire qui devait «condamner» Luis Corvalan, Erick Schnake et d'autres responsables politiques de l'Unité Populaire. 2) Nous attendons la prochaine «démission volontaire» du général d'aviation José Berdichewski.)

L'OPINION DU GÉNÉRAL ARELLANO AU SUJET DE PINOCHET

«Radio Moscou» dans son programme «Ecoute Chili», a diffusé le 10 février l'information suivante: «Suivant des nouvelles arrivées du Chili, le général Arellano aurait été arrêté. On suppose que ceci est dû à l'opinion exprimée par celui-ci au sujet du général Pinochet, d'après laquelle «le coefficient intellectuel du chef de l'Etat, est égal à zéro...» et «ou bien on l'élimine ou bien nous coulonz tous avec lui.»

PINOCHET CRAINT «LA LOYAUTE» DE SES PARTENAIRES

Agence «Prensa Latina», Buenos Aires, 28 janvier 1976. Après les critiques qui lui parviennent de tous les secteurs sur la crise qui affecte le régime, Pinochet reçut ce 28 janvier les promesses de «totale loyauté» de la part des autres trois membres de la junte. Cela se fit lors d'une cérémonie insolite et grotesque, qui eut lieu dans la cour principale de l'Ecole Militaire, en présence de douze unités militaires et régiments de Santiago. A l'occasion de cette cérémonie, Pinochet affirma: «Nous sommes ici pour démontrer au monde entier que «l'unité monolithique» et la discipline de fer de nos forces armées ne seront jamais rompues...» et qu'il «ne failait pas céder face aux rumeurs et découragements qui répandent nos ennemis». Les autres membres de la junte, Menno, Leigh et Mendoza, confirmèrent leur «loyauté la plus absolue» à Pinochet, lui promettant qu'il «ne sera jamais trahi». Cette confirmation ressemble à celle que Pinochet et les autres Généraux émirent au mois de septembre 1973 avant le coup d'état, quand ils juraient être loyaux envers le gouvernement constitutionnel et le Président Allende.»

B 8. SOCIALES

DU SILENCE AU DESESPER

De retour de Santiago, le journaliste italien Gabriel Invernizzi écrit dans l'hebdomadaire français «L'Express»:

«Parler du silence de Santiago ce n'est nullement une image rhétorique. La vie se fait par faim. Après les heures de travail les rues sont désertes, les magasins sans clients, les restaurants vides et quatre cinémas sur dix sont fermés. On se tait par peur. Les services répressifs ne travaillent pas à journée réduite, comme 90% des usines et ne connaissent ni le chômage, ni les salaires apâtés».

(Périodique du P.S. chilien Bruxelles, N° 4, novembre 1975)

Ce récit pourrait paraître la sombre impression qu'un journaliste européen a ramené d'une visite en Amérique Latine. Mais des mères de famille chiliennes dépeignent la situation du pays d'une manière plus vive encore. Une d'elles écrit au directeur du journal «La Tercera»:

«Mr. le Directeur. Veuillez m'excuser de vous envoyer cette lettre. C'était d'une nécessité impérieuse... (L) mon désespoir atteint déjà la limite. Mon mari, comme lui autre, s'occupe toujours de nos besoins, même des plus élémentaires. Il travaille en remplissant deux emplois, quand il sort de l'usine, il n'arrive pas à couvrir les frais courants de la maison. J'ai à présent un mari hargneux, souffrant de crises de nerfs fréquentes. Nous constituons une famille de la classe moyenne, nous n'avons pas d'épargne et dépendons du traitement mensuel. Nous avons beaucoup de volonté pour faire face à cette situation, mais aujourd'hui il me faut difficilement admettre que cette résolution disparaît elle aussi».

(signé) Laura Soto de Yávar, Las Rejas Sur, Maipú (Journal «La Tercera», Santiago, 11 décembre 1975)

LE COUT DE LA VIE

La magazine «Ercilla» publie la lettre d'une autre mère de famille: «Nous sommes mon mari et moi, des enseignants primaires, avec deux enfants qui vont à l'école, avec les 650 pesos (moins de 4 000 FB) que nous touchons ensemble nous devons faire face aux frais du foyer. Notre problème (celui de presque toute la classe moyenne, je crois) est de faire face, avec notre budget exigü



Siempre estarán contra el Pueblo

De que se queja esta señora?
De no tener tres casas, 2 autos,
1 lino, servidumbre, piscina, alimentos
aparcados...
De no poder seguir disfrutando de
sus privilegios.
De que todos los trabajadores tengan
ahora acceso al consumo.
De que se persiga con mano firme
a los especuladores y aparcadores

que hacen mercado negro con alimentos
hasta dentro del parlamento.
De que se denuncie a un senador
que aparcó 250.000 liras de vino,
al hijo de un exco. que escondió 3000 sacos de
cemento y al sobrino que haye
después de asesinar al general Schneider.
De que no haya cesantea.
Esta señora se queja de que ahora
el pueblo sea gobierno.

Partido Socialista

Une des nombreuses affiches éditées en 1972-1973 par le Parti Socialiste du Chili afin de dénoncer le sabotage fasciste du régime d'Unité Populaire. Celle-ci a trait aux manifestations de bourgeois qui armées de casseroles réclament la démission du président ALLENDE.

à des hausses constantes des articles essentiels, ce qui nous oblige à faire de miracles pour nous maintenir. Comme manager et mère, je comprends la responsabilité que tous les chiliens doivent partager dans ce moment difficile que traverse le pays. J'accepte notre part de sacrifices mais ce que je ne comprends pas c'est que, s'il existe l'intention ferme des autorités d'arrêter l'inflation, ce qui est traduit en mesures économiques correctes et sages, cela ne s'aperçoit pas dans la réalité de notre vie de chefs de famille quand, ce mois-ci par exemple, nous nous trouvons face aux nouveaux prix du pain, du lait, du sucre, de l'eau, etc. Tout ceci nous fait penser à un et encore très lointain, en attendant cela, nous devons penser comment peut survivre la famille de la classe moyenne; dans notre cas, la situation est plus grave parce que nous devons travailler avec des enfants, en majorité pauvres, qui, par leur manque de concentration, leurs résultats médiocres, leur manque d'intérêt, etc. montrent que leur alimentation est déficiente. Comment pourrais-je, en tant que mère qui connaît la tournure angoissante que cette situation commence à prendre dans les foyers, exiger de ces enfants de bons résultats? Comment pourrais-je avoir une meilleure disposition à leur égard si je vis aussi le même problème de nourriture valable qui gâche leur développement, nous ne surmonterons jamais notre sous-développement».

(Magazine «Ercilla», Santiago, 10 décembre 1975)

De son côté, le bourgmestre de Santiago, M.-E. OYARZUN estime que: «Le peuple du Chili s'incorpore dans une plus grande organisation communautaire afin d'œuvrer intégralement pour le progrès national et le développement social.» (Discours lors de l'inauguration du XVI Congrès Interaméricain des Municipalités.)

(«El Mercurio», Santiago, 24 novembre 1975)

L'INDISCIPLINE DES PAYSANS

Le quotidien «El Mercurio» (27 novembre 1975) écrit: «Melipilla. Des autorités agricoles de l'Etat informèrent qu'elles ont agouré l'octroi de terrains aux paysans des coopératives agricoles, face à l'indiscipline totale qui règne dans toute la région.»

Le fonctionnaire du SAG (Service agricole et d'élevage de l'Etat) H. Gonzales Cruchaga qui fit connaître cette mesure ajouta:

«Les paysans s'occupent seulement de semer un peu ici et un peu là, songeant à ne récolter que le nécessaire pour la consommation de leur foyer, sans s'occuper des autres Chiliens qui ont aussi besoin des denrées alimentaires et d'une production accrue.»

L'AUSTERITE SELON LES GÉNÉRAUX LEIGH ET DIAZ

«Le dernier jour de chasse aux perdrix, les généraux de la force aérienne G. Leigh et N. Diaz, celui-ci ministre du Travail, firent une «descente» sur un «fundo» (grande propriété foncière); ils arrivèrent dans leurs hélicoptères, entourés d'une forte garde. Ils ont tiré 800 cartouches. En cartouches seulement ils ont gaspillé 1600 pesos (environ 230 dollars), quantité ridicule comparée aux frais d'utilisation des hélicoptères, tout ceci pour le plaisir de la chasse aux perdrix des hiérarques.»

(«Unidad Antifascista», périodique clandestin du P.C. chilien, N° 40)

LA FAIM PROVOQUE DES MORTS PAR EMPOISONNEMENT

«Traqués par la faim, deux ouvriers ont mangé un morceau de viande crue qu'ils ont trouvé abandonné près de l'abattoir de Mapu (tout près de Santiago) Un d'eux fut transporté en état grave à l'hôpital tandis que l'autre mourut empoisonné. On estime que le morceau de viande avait été abandonné empoisonné volontairement pour tuer des chiens sans maître ou des rats» (Journal «La Tercera», Santiago, 30 novembre 1975)

DES PAYSANS PEU COMPREHENSIFS

«Un dirigeant de la Fédération des Syndicats de Producteurs Agricoles de la province de Nuble (à 400 km au sud de Santiago, NDLR) déclara que les paysans ne coopèrent en rien avec leurs patrons, qui traversent aussi une situation assez difficile.»

(Journal «El Mercurio», Santiago, 13 décembre 1975)

Pourquoi ces paysans sont-ils si méchants avec leurs pauvres maîtres?
«Lors de la première réunion régionale élargie des dirigeants des travailleurs, les paysans dénoncèrent devant le ministre du Travail des patrons «qui paient un peso par jour (environ 4,70 francs belges)» et qui «quand on réclame, menacent de faire appel aux patrouilles militaires» (Agence LATIN, Concepcion, 12 décembre 1975)

B 9. DIVERS

LES MESURES DE LA JUNTE CONTRE LA PRESSE

«Santiago, 10 décembre 1975. L'Honorable Junte de Gouvernement de la République du Chili a arrêté ce qui suit:

«Arrêté Numéro 1281. Considérant qu'il convient pour des raisons de sécurité juridique, de doter expressément le Commandant Militaire de la zone en état d'exception de la faculté d'empêcher la publication ou l'émission de nouvelles destinées à amoindrir l'esprit de sacrifice de la population au bénéfice de l'avenir de la Patrie, de même que les informations qui déforment la vraie dimension des faits ou simplement la faussent; (.) La Junte de Gouvernement a décidé et édicte le suivant:

Décret-loi: (.) Les commandants militaires des zones en état d'exception sont autorisés à n) Suspendre l'impression, la distribution et la vente, jusqu'à six éditions, des journaux, revues, brochures et imprimés en général, et les transmissions jusqu'à six jours des stations de radiodiffusion, chaînes de télévision et tout autre moyen d'information qui émette des opinions, nouvelles ou communications qui puissent créer alarme ou désagrément dans la population (.) ou contrevenant aux instructions qu'on leur donne pour des raisons d'ordre intérieur (.)

En cas de récidive, on pourra décider la saisie ou la censure des dits moyens de communication, de leurs ateliers et installations.»

(Journal «El Mercurio», Santiago, 12 décembre 1975)

LES JOURNALISTES - LIBRES ET INDEPENDANTS - DE LA JUNTE COMMENTENT LA NOUVELLE CENSURE

Le journal «El Mercurio» de Santiago, porte-parole inconditionnel de la junte et qui appuie toutes ses mesures répressives, dans son éditorial de l'édition internationale du 14 décembre commente:

«on peut penser que ce sont des personnes intéressées à écarter la junte du sentiment populaire et de détruire le grand appui que le pays lui porte, d'après les enquêtes, qui inspirent un décret-loi comme celui-ci».

«Et cela malgré que le pays ait vécu un climat de franche collaboration entre les moyens d'informations et le journalisme national d'une part et un gouvernement qui libéra le pays du cauchemar du communisme, d'autre part.

En outre, cette restriction à la liberté d'opinion (sic) et à l'exercice du journalisme sert d'excellent argument aux ennemis du Chili, qui trouvent dans le «Journal Officiel de la République» un décret-loi signé par les seuls membres de l'Honorable Junte de gouvernement, dans lequel on limite sévèrement la liberté d'information qui est un des droits humains que les Nations Unies prétendent ne pas voir respecter au Chili.»

« Les Etats-Unis sont destinés, par la providence et selon toute apparence, à torturer cruellement toute l'Amérique au non de la Liberté ».

Simon BOLIVAR, 1820.

C. INFORMATIONS INTERNATIONALES

C 1. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Dénonciation de la Commission Internationale des Juristes (C.I.J.)

La C.I.J. a dénoncé à Genève (Suisse) le fait que la dictature n'a pas tenu sa promesse de garantir les droits des prisonniers. Les suspects sont mis au secret, écroués en prison, isolés et soumis à « des tortures cruelles, inhumaines et dégradantes ».

(Revue de la C.I.J., décembre 1975)

Le Parlement européen veut retirer son siège du Chili

Le Parlement européen se mit d'accord, le 18 décembre 1975, pour demander à la Commission des Communautés Européennes qu'elle considère un éventuel transfert de son siège latino-américain situé à Santiago du Chili, en signe de protestation contre les violations des libertés démocratiques. Le Parlement exige en outre la liberté pour tous les prisonniers politiques.

(A.F.P., 18 décembre 1975 et Bulletin d'Information, La Havane, N° 80)

La Conférence Interparlementaire exige la liberté pour les parlementaires détenus

« La seconde Conférence Interparlementaire qui a eu lieu à Luxembourg a approuvé un document dans lequel elle exige la liberté pour tous les parlementaires chiliens détenus — les sénateurs Luis Corvalán (P.C.Ch.), Erick Schneckle (P.S.Ch.), Jorge Montes (P.C.Ch.) et les députés Armando Barrientos (P.S.Ch.), Carlos Llorca (P.S.Ch.), Segundo Ruiz (P.S.Ch.), Andrés Sepulveda (P.S.Ch.), Luis Villalobos (P.S.Ch.) et Ivan Quintana (P.C.Ch.) On signala que plusieurs d'entre eux sont prisonniers depuis plus de deux ans, sans procès et dans les pires conditions. Il est demandé qu'ils soient libérés et que leur soit rendus leurs droits constitutionnels ».

(Bulletin d'Information, La Havane, N° 80)

La dictature veut entrer à la C.N.U.C.E.D.

Le Bulletin officiel de la chancellerie chilienne a communiqué le 4 décembre 1975 que « la junte militaire « pose concrètement » sa candidature pour entrer à l'Organisation des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (C.N.U.C.E.D.) et ce sur base de l'importante participation du Chili à la 11e conférence de la CNUCED dont les réunions eurent lieu à Santiago » (NDLR. La dictature omet le fait que le succès de la participation chilienne se devait à la gestion du gouvernement du président Allende ainsi que le fait que Claudio Almeyda ancien ministre des Affaires Étrangères d'Allende, est toujours président de la CNUCED, jusqu'à la tenue de la IV Conférence, à Nairobi, Kenya

(Bulletin de la Chancellerie, Santiago, 4 décembre 1975 et Bulletin d'Information, La Havane, N° 79)

Conseil exécutif de l'UNESCO / Condamnation de la Junte

Le débat sur l'état de l'éducation, de la science de la culture et de l'information au Chili s'est terminé avec l'adoption, par 30 voix contre 0 et sept abstentions, d'une résolution dans laquelle le Conseil, après avoir considéré que les informations qui lui étaient parvenues sont « extrêmement inquiétantes pour la communauté internationale... Le Conseil a demandé « que les autorités chiliennes prennent toutes les mesures nécessaires pour rétablir et sauvegarder les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que pour assurer le fonctionnement normal de toutes les universités, écoles, institutions scientifiques et culturelles ».

C 2 RELATIONS INTERNATIONALES

La dictature militaire chilienne, la dette extérieure et le « Club de Paris »

Le 25 mars 1976, le « Club de Paris » se réunira pour la troisième fois depuis le coup d'Etat. Pour la dictature de Santiago, il s'agit de renégocier la dette extérieure dans des conditions aussi favorables que possible pour la concrétisation de ses projets économiques ultralibéralistes.

Les quatorze pays suivants composent le « Club de Paris » : USA, Allemagne Fédérale, Grande-Bretagne, France, Espagne, Italie, Canada, Japon, Danemark, Suisse, Norvège, Suède, Belgique et Pays-Bas. Des négociations bilatérales ont déjà permis à la Junte un allongement des délais de paiement. Ces accords interviennent après l'échec des négociations de Paris en mars 1975 et suite à des contacts postérieurs entre les principaux pays crédocteurs (USA, Canada, Japon, France, Espagne, Allemagne Fédérale et Suisse) ont alloué au Chili plus de 80% des crédits octroyés à ce pays. Les deux tiers des dettes sont d'ailleurs dues aux seuls USA.

Un accord, lors des négociations du « Club de Paris » reviendrait en fait à continuer le financement des compagnies nord-américaines, à soutenir la politique belliqueuse et répressive de Pinochet, à aider au développement d'une politique économique qui ne s'appuie que sur les armes et la terreur pour imposer la faim et la misère au peuple chilien.

L'année dernière, la campagne internationale de dénonciation des crimes de la dictature chilienne a eu pour effet direct d'empêcher un accord général au « Club de Paris » ou les décisions doivent être prises à l'unanimité de tous les pays dont l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suède, la Belgique et l'Italie refusèrent de participer à la renégociation, exigeant au préalable, l'examen de garanties d'ordre humanitaire. In de la répression de masse et contrôle international des mesures de libération exigées. Cependant plus tard les « promesses sérieuses de la dictature de Pinochet et l'aide compréhensive des États-Unis » permirent des traités bilatéraux.

Pourtant de nouveaux éléments sont apparus pour les négociateurs du « Club de Paris ». Le gouvernement britannique, horrifié par les tortures appliquées



STÖD DET CHILENSKA FOLKETS KAMP

Affiche publiée en Suède

par la Junte à ses prisonniers, lui demanda le paiement de 35 millions de dollars montant de la dette annuelle due à la Grande-Bretagne, retra sa son ambassadeur de Chili et exigea l'arrêt de l'annihilation des opposants politiques. En outre, le Conseil Exécutif National du Parti Travailleurs britannique approuva une résolution demandant au gouvernement qu'il confisque tous les biens de la dictature chilienne, à savoir des sous-marins et des moteurs d'avion en construction. Il revendiqua également de la part du gouvernement que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International interrompent leurs octrois de crédits à la dictature. D'autres gouvernements européens ont manifesté également leur désaccord à propos de cet appui financier d'organismes internationaux à la dictature. C'est ainsi que le ministre de la coopération du gouvernement des Pays-Bas rappela que son gouvernement n'éprouvait aucun intérêt à la renégociation de la dette chilienne. Des lors sur ces bases et vu l'efficacité renouvelée de ses mobilisations le mouvement de solidarité internationale peut et doit continuer à s'opposer à un accord qui n'aurait d'autre sens que de donner son appui au régime sanglant du Chili. (Sources : « Bank of London and South America Review », « World Debt Tables » (Décembre 1974), « Chile-America » de Rome, « International Financial Statistics » (Vol. XXVII, Juillet 1975) et « Bulletin du Fonds Monétaire International »).

Dette chilienne et attitude du Club de Paris à l'égard de la junte

PARIS-SANTIAGO DES RELATIONS A LA SAUVETTE

On peut lire dans le numéro du «Nouvel Observateur» daté du lundi 19 janvier 1976

« La France va reconduire la dette chilienne, c'est-à-dire en clair, elle ne va pas exiger son remboursement. Le principe en est passé presque clandestinement avec l'ensemble de la Loi de Finances 1976. Les députés socialistes ont bien protesté auprès du Conseil constitutionnel mais celui-ci a estimé qu'il ne s'agissait que d'une « mesure technique », qui n'avait donc pas à faire objet d'un nouveau vote au parlement. Si les facilités consenties à la junte depuis deux ans n'ont pas contribué à assainir l'économie chilienne, au moins ont-elles permis de dédommager, et au-delà de leurs espérances, les compagnies américaines nationalisées par Salvador Allende ».

Achat d'avions militaires aux Etats-Unis

L'hebdomadaire « Erillca » de Santiago a annoncé le 15 janvier 1976, que « la Force Armée du Chili vient d'acheter à la fabrique d'avions Northrop, aux USA, une quantité supérieure à cinquante (50) avions de combat supersoniques F-5E pour un montant de plus de 85 millions de dollars américains » (3 milliards 400 millions de francs belges).

« Maigré Pinochet...

« des Industriels espagnols se méfient du Chili »

« Doblón », hebdomadaire d'économie et d'information générale, publié à Madrid dans son numéro 62 daté du 20 décembre 1975, l'information suivante : « Les investissements espagnols au Chili ont brûlé par leur absence, ce qui n'a pas empêché l'Espagne, aux côtés des USA et de la RFA, d'être d'avis de renégocier la dette extérieure chilienne.

Les relations économiques entre le Chili de Pinochet et l'Espagne ont mal débuté. Durant le gouvernement d'Allende, PEGASO s'adjudica une vente par enchère pour installer une usine de montage au Chili, avec un investissement de 100 millions de dollars (4 milliards de francs belges).

En novembre 1973, le nouveau gouvernement chilien déclara nulle la vente par enchère et PEGASO se retrouva sans son contrat. La General Motors (USA) obtint la nouvelle vente par enchère provoquée par la Junte militaire (1).

Ceci suscita contrariété et malaise dans les milieux politiques et économiques espagnols.

Le voyage à Madrid de l'Amiral Merino, membre de la Junte, fut nécessaire pour contenter l'Espagne, un des rares alliés politiques potentiels que comptait le Chili.

L'arrangement auquel on parvint fut remarquablement satisfaisant pour PEGASO. La Junte s'engagea à acheter des camions pour une valeur presque égale à l'investissement projeté. Le gouvernement espagnol accorda un crédit à la Junte chilienne pour financer les achats. Grâce à cet accord, PEGASO évitait une aventure, considérée par certains comme très risquée, et se débarrassait d'un stock qui pouvait lui créer des problèmes dans l'avenir. Mais pour le Chili, pays endetté s'il en est, l'accord représentait un endettement encore plus grand ».

(1) « General Motors » n'a pu s'installer au Chili. En décembre 1975, les travailleurs et les actionnaires de cette firme s'opposèrent à la réalisation de cette « affaire » avec la Junte militaire fasciste du Chili.

CAMPAGNE POUR LES ENFANTS TORTURÉS

UNE CAMPAGNE POUR FAIRE CESSER LA TORTURE DES ENFANTS AU CHILI À ÊTE MISE SUR PIED PAR LE GROUPE DES « CHRÉTIENS POUR LA SOLIDARITÉ »

C.F. PATRICK DONOVAN
CASE POSTALE 115, STATION "N", MTL.



MONTREAL — CANADA.

C 3 SOLIDARITE

La main gauche de Caritas Catholica ignore-t-elle ce que fait sa main droite ?

Le Bulletin de « Service d'Information et de Culture » de la représentation de la junte à Paris, « Chili Actual » n° 7, septembre-octobre 1975, nous informe de l'aide apportée par l'organisation « Caritas Catholica » à la junte militaire fasciste chilienne, de la façon suivante :

« LE CHILI NEST PAS SEUL... »

Nous tenons à faire connaître l'aide apportée par l'intermédiaire de « CARITAS » par les gouvernements des États-Unis, d'Allemagne Fédérale, de la Suisse et des pays de la Communauté Européenne au cours de l'année 1975 :

	KILOS	DOLLARS
Aliments selon programme	5.691.768	2.393.218
Aliments hors programme	109.604	97.184
Vêtements et chaussures	691.803	2.502.896
Médicaments et matériel médical	3.479	80.142
Aliments (Communauté Européenne)	7.900.000	3.524.800
Aliments Programme Nutritionnel (1 million de petits déjeuners et de repas gratuits par jour, partie du total)		
Dons par convention	19.827	108.005
Dons des institutions affiliées à « Caritas »	3.425	13.261
Programme d'assistance sociale	2.200.000	2.450.000
Programme de développement (matériel et équipement)	6.000.000	6.400.000
TOTAL D'AIDE	31.079.906	21.173.570

(soit 846.942.800 francs belges)

Note de la Rédaction : « CARITAS CATHOLICA » est un des organismes officiels d'accueil des réfugiés politiques chiliens et reçoit pour cela d'importantes subventions de la part du gouvernement belge. Est-il possible que sa main gauche ne sache pas ce que fait sa main droite ?

SOLIDARITE DE LA CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES

Otto Ketsten, Secrétaire Général de la Confédération Internationale des Syndicats Libres, a envoyé le 21 janvier 1976 le télégramme suivant au Président de la Banque Mondiale, Mr. Mc Namara : « Le mouvement syndical libre international est consterné d'apprendre que la Banque Mondiale envisage d'accorder un nouveau prêt de 33 millions de dollars à la junte chilienne qui est condamnée par l'opinion mondiale pour sa brutale suppression des droits humains et syndicaux. Soutenir le régime de Pinochet, prolongeant ainsi les souffrances du peuple chilien, ne peut qu'entamer sérieusement la réputation de la Banque Mondiale et frimer une véritable action pour promouvoir le progrès social dans le Tiers Monde. Nous insistons pour que tout prêt au Chili soit bloqué jusqu'à ce que la démocratie y soit restaurée » (Communiqué n° 004 de la C.I.S.L.)

SOLIDARITE DE LA C.I.S.L. ENVERS LES ENSEIGNANTS

Nouvelles syndicales internationales, bulletin bi-mensuel de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.) écrit dans son numéro du 15 janvier 1976 : « La junte chilienne réprime les syndicats d'enseignants, les trasseries imposées au personnel enseignant dans les écoles et les institutions d'enseignement supérieur au Chili ne cessent de s'amplifier, ce qui a pour conséquence une détérioration de tout le système d'enseignement du pays ».

R.F.A. UNE NOUVELLE ORGANISATION DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE CHILIEN

« Radio Moscou » annonça le 20 décembre 1975 : « Une centaine de prêtres, de théologiens, d'étudiants et de chefs de communautés religieuses, entre autres l'évêque de Berlin Ouest, M. Kurtz Shaals, viennent de créer une organisation appelée « Initiative Internationale de Solidarité avec le Chili ». Elle a adressé un communiqué à toutes les églises allemandes leur demandant de faire une campagne de solidarité envers l'église chilienne qui subit la répression de la junte militaire, et aussi envers l'évêque luthérien Helmut Frenz, récemment expulsé du Chili ».

SOLIDARITE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Bulletin de la Fédération Syndicale Mondiale, Décembre 1975.

EN GRANDE-BRETAGNE. La Fédération Nationale des Marins a recommandé à ses membres de refuser de naviguer sur tout navire battant pavillon britannique, en direction ou en provenance de ports chiliens. Le secrétaire général de cette Fédération, Jim Slater, a déclaré : « Nous espérons que ce sera le début d'une action concrète des syndicalistes des transports, arrêtant tout le trafic maritime en direction du Chili ».

EN NOUVELLE ZELANDE. L'Union Syndicale de Canterbury appelle le gouvernement de Nouvelle Zélande à cesser immédiatement toutes ses relations économiques et commerciales avec le Chili.

Le secrétaire de l'Union Syndicale, Frank E. Mc Nully, a déclaré que maintenir des relations commerciales avec le Chili serait excuser l'assassinat de dizaines de milliers d'innocents.

AU PAKISTAN. Le congrès de la Fédération des Syndicats du Pakistan (PTUF-FSM), tenu dernièrement à Gujranwala, a adopté une résolution exprimant sa solidarité envers les travailleurs et le peuple du Chili.

EN FINLANDE. La Fédération des travailleurs de l'industrie automobile et des

transports de Finlande a décidé de continuer le boycottage des marchandises en provenance de... et à destination du Chili.

EN NORVEGE - La confédération Syndicale Nordique a publié une déclaration qui dit entre autres «Le mouvement syndical nordique appelle les organisations syndicales internationales à organiser un boycottage international coordonné contre la junte, et exige la libération immédiate de tous les dirigeants et militants syndicaux emprisonnés au Chili».

EN FRANCE - «La Fédération nationale CGT des ports et Docks, pour exiger la libération de Exequiel Ponce, ancien secrétaire général de la Fédération des dockers chiliens, membre du Conseil national de la CUT, membre du Comité central du Parti Socialiste chilien, a appelé les dockers français à continuer de refuser le chargement du matériel de guerre à destination du Chili».

DERNIERE SESSION DU TRIBUNAL RUSSELL II

Le Tribunal Russell II sur la répression en Amérique Latine s'est réuni pour la troisième et dernière fois à Rome, du 10 au 17 janvier 1976, sous la présidence du sénateur italien - indépendant de gauche - Lello Basso. Le jury était formé par 26 personnalités de renommée internationale, de diverses nationalités et d'opinions philosophiques différentes.

De nombreux témoignages et dépositions de spécialistes venus de divers pays d'Amérique Latine et des Etats-Unis démontèrent les mécanismes de pénétration et répression impérialistes. Parmi les témoins on trouvait Mme Laura Allende, députée du Parti Socialiste Chilien et sœur du président Allende. La sentence du Tribunal conclut entre autres aspects que la «répression» au-delà des particularités de chaque régime dictatorial latino-américain, relève d'un même système de domination et d'exploitation, au centre duquel on trouve les entreprises multinationales, parfaits instruments mis au point pour obliger un grand secteur de l'humanité à servir les buts définis par une petite minorité de dirigeants.

Les exécutants de la répression sont les dirigeants des pays latino-américains «qui ont renoncé à représenter les intérêts des peuples pour défendre des objectifs et des intérêts particuliers». Ils permettent aux mécanismes du profit de fonctionner essentiellement à travers la médiation de l'Etat, chargé de réprimer les mouvements syndicaux et de veiller à ce que les matières premières demeurent bon marché. Mais ces dirigeants ont des complices volontaires ou non - de multiples fondations, universités ou églises, qui «concourent à diffuser des modèles culturels et sociaux étrangers aux traditions, à la personnalité et aux peuples d'Amérique Latine, ces modèles répandent une idéologie de consommation et de soumission, prétendent rendre ces peuples honteux de leur propre culture et les persuader qu'ils sont incapables de décider de leur propre mode de vie».

Sur la signification de la militarisation dans ces pays les experts ont dit qu'il faut en finir avec le vieux cliché des «généraux d'opérette». Ce qui se passe en Amérique latine est bien plus grave, bien moins désordonné qu'il ne paraît. Les armées de tous les pays incriminés se retrouvent dans trois caractéristiques essentielles. La première est l'internationalisation des procédés de répression et de torture «A l'intérieur d'un système très élaboré de traités et de pactes, les armées latino-américaines sont entièrement dépendantes du Pentagone».

La deuxième caractéristique commune se trouve dans la cible de ces armées qui ne sont plus destinées à lutter contre un ennemi extérieur, mais contre «l'adversaire idéologique», qui se trouve dans le pays.

La troisième caractéristique réside dans une pénétration économique qui contribue à former un nouveau type d'Etat ou un super-pouvoir militaire réprime tout mouvement qui tenterait de mettre en discussion la dépendance économique du pays vis-à-vis des Etats-Unis. «Cet Etat aliéné est la forme moderne du colonialisme. Il repose sur la torture, la violence, la délation et le terrorisme».

Lutte-t-on contre une machine aussi terrifiante? Unanimentement la réponse est OUI. Et comme exemple le VIETNAM «Dans le monde entier, le Vietnam a redonné corps à l'espérance et à la conviction que rien n'est perdu tant qu'on se refuse à la résignation et au désespoir. Et c'est bien le message qui nous parvient des pays d'Amérique latine les plus écrasés, les plus soumis à ces régimes de terreur qui font pâler les pires excès des barbares passés». Au pessimisme de la destinée humaine on peut donc opposer «un optimisme sans naïveté mais plein de sève humaine, de cette joie de vivre et d'aimer, qui un jour nous fera aborder tout ensemble sur les rivages d'un avenir meilleur et plus juste».

(De notre envoyé spécial et du journal «Le Monde», Paris, 20 janvier 1976)

SOLIDARITE DES ARTISTES ET DES INTELLECTUELS ITALIENS AVEC LE PEUPLE CHILIEN

Le 6 février 1976, a eu lieu au Palazzo dello Sport à Rome, une importante manifestation des artistes et intellectuels italiens solidaires du peuple chilien contre la dictature fasciste. Ont participé à cette action qui réunit plus de 20 000 personnes, notamment Sofia Loren, Marcello Mastroianni, Gian-Maria Volonté, Luciano Visconti, Vittorio Gassman, Mario Ponz, etc. («Secretariado Ejecutivo de la Oficina Chile-Democrático, Rome, 7 février»)

D. INFORMATIONS BELGO-CHILIENNES

D 1 RELATIONS BELGO-CHILIENNES

Une question parlementaire sur le commerce belgo-chilien

M. Jean-Maurice Dehoussé, député socialiste de Liège, a posé le 16 décembre 1975 une question parlementaire écrite au ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur. Son texte est le suivant:

«Le numéro spécial de l'Office de Commerce Extérieur (service de statistiques) paru en 1975 et concernant les chiffres de 1974 du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise (UEBL) avec les pays de l'Amérique Latine nous apprend que les importations de LUEBL en provenance du Chili sont passées de 508,9 millions de francs en 1972 à 1 milliard

FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES 26 AVRIL - 11 MAI



Publié par CEAL BRUXELLES.

125,3 millions de francs en 1974, soit une progression de 616,6 millions de francs ou plus de 121%».

Le gouvernement n'entend-il pas prendre des mesures afin de décourager cette évolution des relations économiques belgo-chiliennes qui s'avère déplorable.

1. d'un point de vue politique puisqu'ainsi notre pays coopère économiquement bien davantage avec un régime fasciste comme celui dirigé par le général Pinochet qu'avec le régime démocratique que présidait Salvador Allende;
2. d'un point de vue purement économique car la balance commerciale de l'UEBL avec le Chili largement bénéficiaire en 1972 (260,9 millions d'exportations contre les 508,9 millions d'importations) est devenue gravement déficitaire en 1974 (654 millions d'exportations contre le milliard 125,5 millions d'importations).

Les tendances relevées par les chiffres précédemment cités ont elles été confirmées ou infirmées en 1975?

L'Office de Ducroire a-t-il rétabli sa garantie des relations économiques belgo-chiliennes interrompue au moment du coup d'Etat militaire?

Une intervention à quelque titre que ce soit d'organismes publics ou semi-publics a-t-elle eu lieu lors des nouveaux investissements importants récemment réalisés au Chili, selon la presse de ce pays, par le groupe Beckaert?

LA REPONSE DU MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR

Le ministre P.L.P. namurois du Commerce Extérieur, M. Michel Toussaint, répondit en trois points.

1. Les échanges commerciaux de l'UEBL avec le Chili se soldent traditionnellement par un déficit, les importations en provenance du Chili atteignant un milliard de francs belges par an.

L'année 1972 prise comme référence est une exception, les importations de cette année étant très faibles. Il n'appartient pas au gouvernement de s'opposer aux importations en provenance du Chili, qui consistent essentiellement en cuivre ainsi qu'en minerais de fer, de zinc, de plomb et de cuivre, produits indispensables au fonctionnement de l'industrie belge. Quant aux chiffres de 1975, ils indiquent une stabilisation des importations et une baisse des exportations de l'UEBL, celle-ci étant notamment la conséquence de la politique restrictive de l'Office National du Ducroire vis-à-vis du Chili.

2. L'affidue du Ducroire à l'égard du Chili ne s'est pas modifiée, la garantie n'a pas été rétablie.

3. Il n'y a eu aucune intervention d'organismes publics ou semi-publics belges en matière d'investissements réalisés au Chili par la firme Beckaert.

COMMENTAIRE SUR CETTE REPONSE

L'hebdomadaire «Combat» du 22 janvier 1976 estime notamment que le ministre n'explique nullement pourquoi la Belgique achète plus au Chili de Pinochet qu'au Chili d'Allende. Il prétend que le cuivre chilien et les minerais sont «indispensables au fonctionnement de l'industrie belge» alors qu'il est évident que ces produits pourraient facilement être acquis ailleurs. Il nous apprend que l'an dernier, la balance commerciale entre la Belgique et le Chili c'est encore détériorée puisque les importations en provenance de ce pays engalant se sont maintenues tandis que nos importations ont diminué, moins d'ailleurs en raison de l'absence de garanties de l'Office assureur du Ducroire qu'à la suite de la faillite économique de la junte fasciste amenée à réduire ses achats par manque de devises, de crédit et aussi de demande intérieure tant la misère prend au Chili des proportions inhumaines.

«Combat» revient sur cette question dans son numéro du 29 janvier 1976 en écrivant notamment «Il est faux de prétendre comme le fait M. Toussaint que 1972 serait une mauvaise année de référence car en réalité nos relations commerciales avec le Chili évoluent en dents de scie. Les importations en provenance de ce pays ont atteint leur maximum en 1970 (quelques 2,1 milliards) et leur minimum en 1972 (quelques 0,5 milliard), c'est-à-dire leur niveau plafond sous la présidence démocrate chrétienne de M. Frei (...) et leur niveau plancher sous Allende. Par contre nos exportations vers le Chili sont tombées particulièrement bas l'an dernier alors qu'elles furent très importantes au début de la présidence d'Allende (environ 1,2 milliard en 1971) c'est-à-dire qu'elles paraissent avoir été en étroite relation avec la baisse (Pinochet) et l'augmentation (Allende) du niveau de vie des masses populaires chiliennes. La thèse gouvernementale belge est que l'Etat ne peut s'opposer aux importations en provenance du Chili d'autant plus que le cuivre en particulier est «indispensable à notre industrie».

Cette thèse est inadmissible. Non seulement le cuivre utilisé en Belgique provient surtout de la province zairoise du Katanga (Union Minière) et une diversification de nos importations peut facilement se faire aux prix mondiaux, par exemple au départ du Canada. Mais en outre il est faux de dire qu'il n'appartient pas au gouvernement de s'opposer à des importations. Une telle opposition existe dans un cas bien pré-



"Parce qu'ils sont morts, je demande justice"
(F. sin de Leticia OCHARAN, Mexique)

celui du régime raciste de la Rhodésie blanche qui fait l'objet d'un boycott international. Pourquoi n'en irait-il pas de même avec le régime de Pinochet».

LA PROTECTION DES REFUGIES CHILIENS RESIDANT EN BELGIQUE
Le 26 décembre 1975 M. Ernest Gilme, député socialiste de Charleroi, ancien ministre du Travail et de l'Emploi, a posé à MM. les ministres des Affaires Etrangères, de l'Intérieur et de la Justice, la question parlementaire écrite suivante:

«Plusieurs démocrates-chrétiens réfugiés en Grande-Bretagne viennent de recevoir des menaces de mort actuellement soumises à enquête. Il est également certain que des Chiliens agents de la Junte s'infiltrèrent partout en Amérique du Nord et du Sud, en Grande-Bretagne et sur le continent en vue de recueillir des documents et diverses informations sur l'émigration démocratique chilienne et intimider les dirigeants. Le tout, à ma connaissance, est coordonné et inspiré de Santiago.

L'an dernier, à Buenos Aires, les services spéciaux chiliens ont procédé à l'assassinat du général Carlos Prats et de son épouse; ce général était resté loyal envers les autorités légales chiliennes renversées par la junte actuellement au pouvoir. Le 6 octobre 1975 des agents de la police spéciale chilienne ont été surpris en plein «travail» par la police française, à l'aéroport d'Orly. Le 7 octobre 1975 a été commis à Rome un attentat qui a grièvement blessé M. Bernardo Leighton, dirigeant de l'aire anti-junte de la démocratie chrétienne chilienne, et son épouse. A New York une protection policière particulière, après des menaces caractéristiques, a dû être accordée à M. Gabriel Valdes, ancien ministre démocrate-chrétien, actuellement haut fonctionnaire de l'ONU.

Vu l'hospitalité donnée en Belgique à de nombreux démocrates chiliens - dont un général resté loyal envers le gouvernement constitutionnel du Président Allende - j'aimerais connaître si le Gouvernement de notre pays a pris et prend les mesures qui s'imposent en vue de contrecarrer l'infiltration d'agents de la junte en Belgique et d'assurer une protection correcte aux démocrates chiliens réfugiés chez nous, sans préjudicier le droit de ces derniers de manifester leurs opinions sur la situation acablante de leur pays».

Le ministre C.V.P. des Affaires Etrangères, M. Renaat Van Elslande a répondu le 27 janvier 1976:

A la même date, le ministre P.S.C. de l'Intérieur, M. Joseph Michel, répondait: «J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'honorable Membre que les mesures relatives à l'accès du territoire belge par les étrangers et à leurs activités en Belgique ne ressortissent pas à ma compétence. Mon Collègue de la Justice, à qui la question est également posée, répondra à ces différents points.

En ce qui concerne la responsabilité de mon département, je signale que les réfugiés chiliens bénéficient au même titre que toutes les autres personnes résidant en Belgique, de la protection des services de police.

Je souhaite d'ailleurs souligner une fois de plus que les mesures de protection des personnalités étrangères ont été considérablement renforcées, eu égard au développement des activités terroristes liées, notamment, à des situations telles que celles décrites par l'honorable Membre».

La réponse du ministre P.V. de la Justice, M. Herman Vanderpoorten ne figurait pas dans ce Bulletin des questions et réponses de la Chambre des Représentants daté du 27 janvier 1976.

UNE PROTESTATION DE L'EXECUTIF NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE BELGE

Dans un communiqué de presse paru le 6 février 1976 on peut lire que: «L'exécutif du P.S.B. a appris avec consternation que la banque mondiale a accordé de nouveau un crédit important au régime fasciste du général Pinochet.

L'exécutif rappelle que de tels crédits ont toujours été refusés au gouvernement démocratique d'Allende. Il étigmatise l'attitude hypocrite du gouvernement belge qui a préféré s'abstenir au lieu de soutenir la position des pays démocratiques qui se sont opposés à cette mesure.»

L'ACCUEIL DES REFUGIES CHILIENS

M. Josse Gilquin, sénateur U.D.P. de Mons-Borinage, militant responsable du Groupe Politique des Travailleurs Chrétiens a posé le 3 décembre 1975 la question parlementaire écrite suivante.

Suite à l'attentat dont fut victime à Rome le démocrate chilien B. Leighton, de nombreux réfugiés chiliens, vivant en Belgique, éprouvent des inquiétudes. L'honorable Ministre pourrait-il me dire:

1. Combien de Chiliens ont été accueillis en Belgique depuis le 11 septembre 1973.

- comme réfugiés politiques;
- à d'autres titres (lesquels).

2. Quelles mesures générales (subsides, dispositions diverses...) la Belgique a-t-elle prises pour accueillir les Chiliens et faciliter leur arrivée en Belgique;

3. Quelles mesures particulières la Belgique a-t-elle éventuellement prises pour assurer leur sécurité?

1. Près de 300 Chiliens ont été admis en Belgique depuis septembre 1973 dans le cadre de deux programmes d'accueil financés par le gouvernement et réalisés avec la collaboration d'agences bénévoles. 200 autres sont arrivés individuellement et bénéficient généralement d'une assistance de la part d'organismes privés.

2. Le financement des programmes visés plus haut est assuré au moyen de deux crédits de 8 millions de francs. Les bénéficiaires de cette action humanitaire jouissent des droits et avantages prévus par la Convention relative au statut des réfugiés signée à Genève, le 28 juillet 1951 et sont placés sous la protection du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. En outre, la Belgique a accordé des subsides aux organisations internationales venant en aide à ces réfugiés; c'est ainsi que 4 millions de francs ont été accordés au Haut Commissariat pour les réfugiés, 2 millions au Comité intergouvernemental pour les Migrations européennes et un million au Comité international de la Croix-Rouge.

3. Mon collègue, le ministre de l'Intérieur, répondra au troisième point de la question qui lui a également été posée. Cette réponse du ministre de l'Intérieur ne figurait pas dans ce numéro du Bulletin des questions et réponses du Sénat.

D 2 SOLIDARITE

Manifestations de solidarité en Belgique

Après le tribunal Russell sur la répression au Chili

A l'issue de la session finale à Rome du Tribunal Russell II sur la répression en Amérique Latine et notamment au Chili, des réunions ont été programmées à Gand, Ixelles, Auvclais, Hasselt, Woluwe-Saint-Lambert, Saint-Nicolas, Wilrijk, Namur, Serang, Bertrix, Louvain-la-Neuve, Mons et Louvain.

Au total on comptait au moins deux douzaines de réunions, outre la conférence de presse tenue par le Comité belge Europe-Amérique Latine en présence du professeur François Rigaux de l'Université de Louvain, Vice-Président du Tribunal, le mardi 20 janvier à Bruxelles.

Week-end de solidarité avec le peuple chilien à Auvclais

Des journées de «Solidarité Chili» ont eu lieu au Foyer Culturel d'Auvclais, les samedi 24 et dimanche 25 janvier, organisées conjointement par le Parti Communiste, le Rassemblement Wallon, l'Association laïque, le Groupe Politique des Travailleurs Chrétiens, la JOC, l'Union belge pour la Défense de la Paix, les Femmes Prévoyantes Socialistes, l'Association des Prisonniers Politiques, le Foyer Culturel d'Auvclais, le Groupe d'animation de la Basse-Sambre, Vie Féminine, le Parti Socialiste et Amnesty International.

UN COMMENTAIRE DE PRESSE

Dans sa réponse le ministre de l'Intérieur M. Michel évoquait la charge que représente pour la Belgique la protection des ambassades, des réfugiés, etc... A ce propos, «La Wallonie» de 11 janvier 1976 estimait: «On pourrait alléger cette charge en ce qui concerne les chiliens, en empêchant la police secrète de Pinochet d'agir sur le territoire belge. On gagnerait aussi à ne pas garder en Belgique, au titre d'ambassadeur de la junte, ce tortionnaire de général Nuno. Ce qui représente une lourde charge pour la dignité de la politique étrangère belge».

E. DERNIERE HEURE

REPORT PUIS OCTROI D'UN CREDIT PAR LA BANQUE MONDIALE

Les agences de presse occidentales signalèrent le 14 janvier 1976 que «le bureau exécutif de la Banque Mondiale» avait «retardé sa décision relative à l'octroi d'un crédit de 33 millions de dollars au gouvernement chilien. Un certain nombre d'organisations internationales ont fait campagne contre l'attribution du crédit tant que des mesures ne sont prises en faveur des opposants politiques au Chili. A Santiago, le ministre du trésor chilien M. Jorge Cauas avait qualifié de «grave» la décision de la Banque Mondiale qui serait dû, à son avis, n'être qu'une «question de routine». L'organe gouvernemental «El Cronista» avait estimé n'être qu'une «question de routine». L'organe gouvernemental «El Cronista» avait estimé, pour sa part, dans un éditorial que «de cruels ennemis, qui ne sont pas seulement en Union Soviétique» étaient responsables de l'ajournement».

Des cables en provenance de Washington ont annoncé le 4 février que ce prêt (un milliard trois cent vingt millions de francs belges) a finalement été accordé au Chili par la Banque Mondiale grâce aux votes favorables des U.S.A. et de certains pays du Tiers Monde, les pays scandinaves émettant un suffrage négatif et la Belgique, l'Allemagne Fédérale, la France, l'Italie, la Grande Bretagne et les Pays-Bas s'abstenant. Ce prêt est le troisième accordé au régime Pinochet par la Banque Mondiale qui avait refusé d'en octroyer au Chili présidé par Salvador Allende. Le vote déterminant des U.S.A. a été acquis en dépit de l'opposition de plusieurs parlementaires américains qui ont estimé le régime chilien incapable de rembourser ses dettes. Ces 33 millions de dollars sont destinés à la construction d'une usine de traitement du minerai de cuivre. Les dénationalisations actuelles font penser que cette construction profitera aux trusts nord-américains du cuivre.

La Banque Mondiale présidée par M. Mac Namara, ancien secrétaire à la Défense du gouvernement de Washington avait précédemment prêté à la junte chilienne 135 puis 200 millions de dollars (540 puis 800 millions de francs belges).

En dépit des tortures subies par sa ressortissante, le médecin Sheila Cassidy, la Grande-Bretagne a continué lors du vote de ce troisième prêt à s'abstenir.

Quant aux U.S.A., leur condamnation à l'ONU de la junte chilienne pour violation des droits de l'homme et la volonté proclamée par leur président et par leur Sénat de suspendre l'aide nord-américaine au Chili auront fait long feu.

L'EX-GENERAL NUNO S'EN VA...

(Information de source privée) Le représentant de la junte militaire fasciste du Chili à Bruxelles sera remplacé par un politicien conservateur d'extrême droite. L'ex-général Nuno avait participé directement à la préparation du coup d'Etat du 11 septembre 1973 et à la répression des travailleurs de l'entreprise qu'il dirigeait et où il avait été nommé par le Président Allende. Plusieurs dirigeants syndicaux furent torturés et assassinés sur ses instructions. Il devait quitter la Belgique fin février - début mars et aller représenter la junte au Caire.

F. COURRIER DES LECTEURS

LE CLAN BECKAERT

Un lecteur nous interroge sur le rôle des tréfileries gantoises Beckaert au Chili ou elles possèdent une filiale.

Nous lui signalons que M. Van Giel, ancien gérant de la filiale de la SA Beckaert à Conception au Chili (INCHALAM, industrie chilienne de fil de fer ou Industria chilena de alambre) et alors consul honoraire de Belgique à Conception, est devenu responsable du groupe Beckaert pour l'Amérique Latine. Il a entrepris, dès 1974, notamment en Amérique du Sud, une campagne où il vantait les possibilités optimales d'investissements sous le régime de la junte chilienne. Son remplaçant à Conception, M. Vandeputte, devenu à son tour consul honoraire de Belgique dans cette ville, s'est pour sa part indigné publiquement dès l'hiver 1973 de la suspension de la coopération technique belge-chilienne (à Conception, l'Institut ROI BAUDOIN forme en effet des spécialistes en particulier pour Beckaert) et il a estimé qu'avec les généraux de la junte, on avait enfin à faire à des «gens sérieux».

ECRIVEZ-NOUS INTERROGEZ-NOUS

Collectif chilien de rédaction des «COMMUNIQUES DU CHILI EN LUTTE»
Boite Postale n°88, B. 4000 LIEGE I.

WANTED FOR MURDER!



THE FASCIST MILITARY JUNTA